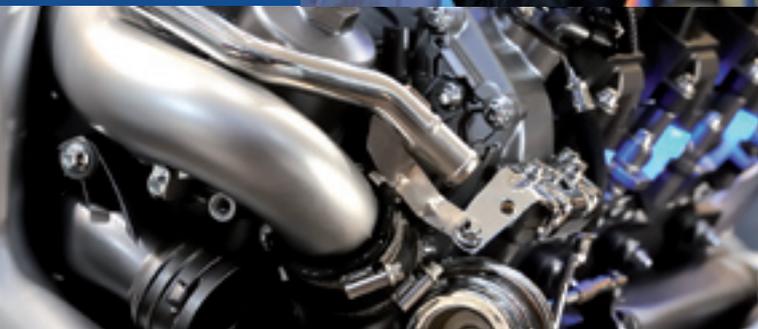


# ANFA | Rapport d'activité 2012





# ÉDITORIAL

En 2012, la Branche des Services de l'Automobile, regroupant 100 000 entreprises et 420 000 salariés, a poursuivi une ambitieuse politique de Formation Professionnelle et de développement des compétences.

Les Partenaires sociaux, en modifiant les statuts de l'ANFA, ont souhaité confirmer leur volonté d'**une politique de formation totalement intégrée, menée par un acteur unique et fédérateur, l'ANFA.**

Dans ce cadre, l'ANFA a organisé ses moyens pour l'atteinte de deux objectifs prioritaires que sont **le renouvellement de la population active de la Branche et l'élévation permanente des qualifications** au regard des besoins des entreprises et des attentes de leurs salariés.

À ce titre, **les ressources humaines, financières, pédagogiques et techniques de l'ANFA** ont été mobilisées selon cinq axes :

- > l'information et la formation des jeunes ;
- > la formation des salariés, notamment ceux des TPE ;
- > le déploiement de diagnostics GPEC et l'accompagnement de projets GPEC d'entreprises (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) ;
- > la mise à jour du Répertoire National des Qualifications et des Certifications ;
- > le développement des Certificats de Qualification Professionnelle élaborés paritairement.

Ces actions ont été menées alors même que les services de l'ANFA mettaient en œuvre, pour la première année d'exécution, **les nouvelles dispositions applicables aux OPCA.** Cette réforme, si elle ne concerne qu'une activité de l'ANFA, a néanmoins un impact indirect sur l'ensemble de l'organisation menant une politique globale.

2012 a donc été une année de **ré-affirmation d'une ambition collective**, de **renforcement d'une politique partagée** et mise en **adéquation de l'organisation aux nouvelles obligations.** Le bilan que nous en tirons est positif, 2013 nous permettra d'**approfondir ces choix au profit de la Branche, de ses entreprises, de leurs salariés et des jeunes.**



Pierre ROUSSEAU  
Premier Vice-Président\*



Stéphane RIVIERE  
Président\*



## → Conseil d'administration

### Organisations patronales

- > Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)
- > Fédération Française de la Carrosserie (FFC)
- > Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile (FNAA)
- > Fédération Nationale du Commerce et de la Réparation du Cycle et du Motocycle (FNCRM)
- > Groupement National des Entreprises Spécialisées de l'Automobile (GNESA)
- > Le Syndicat des Professionnels du Pneu
- > Syndicat National du Contrôle Technique Automobile (SNCTA)
- > Union Nationale Intersyndicale des Enseignants de la Conduite (UNIDEC)

### Organisations salariales

- > Chambre Syndicale Nationale des Voyageurs représentants de l'Automobile (CSNVA)
- > Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie
- > Fédération de la Métallurgie (CFE-CGC)
- > Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie (CFDT)
- > Fédération des Travailleurs de la Métallurgie (CGT)
- > Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires



## → Missions de l'ANFA

ACTION INSTITUTIONNELLE

Page 4

ACTION FINANCIÈRE

Page 14

ACTION PÉDAGOGIQUE

Page 22

ACTION TERRITORIALE

Page 30

ZOOM SUR COMPÉTENCES EMPLOIS

Page 38

CONTACTS

Page 40

# ACTION INSTITUTIONNELLE

Métiers  
Commission  
professionnelle  
consultative  
Branche  
Partenariats  
Titres et diplômes  
Pouvoirs  
publics  
Instances  
paritaires  
de l'ANFA  
Études et  
prospectives

## INFORMER ET ANTICIPER

En 2012, l'ANFA a poursuivi sa mission d'**information-communication** dans une démarche multicibles, afin de contribuer à la notoriété des métiers et des formations, d'une part, des dispositifs et de la Branche, d'autre part. Chargée d'engager des **partenariats** avec les Pouvoirs publics, l'ANFA a entre autres analysé les **évolutions du secteur** et participé à la **création et à l'actualisation des titres et diplômes**. À ce titre, l'ANFA anticipe les répercussions sur l'emploi, les métiers et les formations.

**Les équipes des 4 services** de l'Action institutionnelle œuvrent quotidiennement à l'axe INFORMER ET ANTICIPER, de manière transverse avec les autres entités de l'ANFA, en lien avec les instances paritaires de l'ANFA et les Pouvoirs publics.

# INFORMATION ET COMMUNICATION

- Soutenir les départements et services ANFA dans leurs actions de communication. Le service Communication de l'ANFA assure **conseil et appui auprès des différents départements de l'ANFA**, par auto-saisine (plan d'action communication) ou par sollicitation directe desdits départements (besoins spécifiques). Pour ce faire, le service s'appuie sur **l'expertise des différents départements, véritables (res)sources d'informations**.
- Promouvoir les Services de l'Automobile et ses métiers, informer sur les dispositifs et les organismes de formation, accompagner. Ainsi, en 2012, les actions s'inscrivent toujours dans une démarche multicibles : **jeunes, familles, enseignants, professionnels de l'orientation, institutionnels, entreprises, salariés, établissements de formation...**

## POUR LES JEUNES ET LES FAMILLES, LES PROFESSIONNELS DE L'ORIENTATION

### Édition

■ **Livret métiers** (national). Actualisation et réédition. Ce livret, tiré à 40 000 exemplaires, est distribué par les 11 Délégations régionales sur les salons, forums, portes ouvertes. L'objectif est d'informer sur le secteur, les métiers et parcours de formation, les certifications du commerce et de la réparation auto, camion, moto et vélo.

■ **Dépliants régionaux offre de formation**. Mise à jour à partir de la base Géode. Distribués par les 11 Délégations, ces dépliants présentent l'offre et les lieux de formation à l'échelon régional (50 000 dépliants régionaux tirés en 2012).

■ **Supports métiers du camion**. Actualisation et réédition des plaquettes et affiches.

■ **Fiches CQP** (Certificats de Qualification Professionnelle). Mise à jour, en lien avec l'équipe CQP. Ces fiches sont notamment distribuées par les Délégations et organismes de formation, sur les salons.



Fiche CQP Carrossier-peintre

### Web

#### ■ Site [www.metiersdelauto.com](http://www.metiersdelauto.com)

- > Création de **nouvelles rubriques dédiées à l'information orientation**: relations école-entreprise, découverte professionnelle...
- > Poursuite de l'actualisation et du développement des **outils DP3**. Ces outils, relayés par les DR, sont destinés aux enseignants.
- > Actualisation des filières, en lien avec les services Titres et diplômes et CQP.
- > Adaptation de certains éléments (vidéos, parcours) à la **consultation mobile** (depuis tablettes ou smartphone).



### PERSPECTIVES 2013

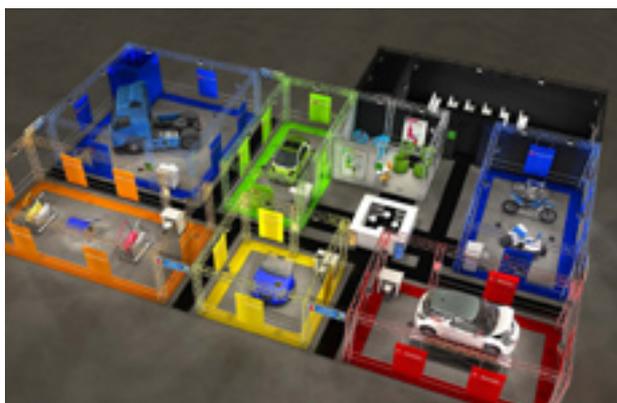
#### Refonte de l'espace « se former » :

- > Mise en avant de la formation tout au long de la vie grâce à des films témoignages
- > Mise en ligne des rubriques « Enseignement supérieur » et « CQP »
- > Mise en ligne de la rubrique « Mobilité européenne »

## Événementiel

### ■ Salons en région

> **Appui financier.** En 2012, la participation à ces salons a été maintenue. Les cibles premières de ces salons sont les jeunes et leurs familles, les enseignants. Parmi les nombreux salons (L'aventure des métiers, Initial, Forcing, Village des filières...), 3 sont d'envergure conséquente. Le stand ANFA du Mondial des métiers (Lyon, 100 000 visiteurs) couvrait une surface importante (stand « à la carte » de plus de 900 m<sup>2</sup>). Celui de Métierama (Marseille, 110 000 visiteurs) couvrait quant à lui 450 m<sup>2</sup> (stand sur mesure également). Le salon biennal Aquitec (Toulouse) a lui accueilli 70 000 visiteurs (stand de 40 m<sup>2</sup>) essentiellement concernés par la voiture et la moto.



Maquette du stand ANFA pour le salon Métierama

> **Appui logistique.** Le stand ANFA modulable a assuré environ 12 salons en Délégations régionales (DR). Ces dernières ont coordonné les démonstrations sur des pôles ateliers / véhicules, avec la coopération d'établissements de formation partenaires, de jeunes en formation, de formateurs et d'enseignants. Elles ont organisé des jeux concours et des visites de stands. Enfin, pour les DR et les organismes de formation partenaires, des visuels et outils spécifiques ont été créés, parmi lesquels un film métiers tournant en boucle (5 mn).

### ■ Carrière Auto

> **Appui financier.** L'organisation de ces manifestations d'une journée chacune se fait à l'initiative des Délégations régionales. L'objectif est de transmettre aux jeunes en fin de formation initiale une culture d'actualisation et de développement des compétences tout au long de la vie, d'établir un continuum entre formation initiale et continue à travers la visite de centres de formation continue.

> **Appui logistique.** En lien avec les DR, le service Communication ANFA a coordonné la diffusion des supports distribués lors de ces manifestations, à savoir des clés USB contenant une présentation de l'ANFA (réalisation service Communication ANFA), d'IRP Auto et des supports pédagogiques.

Grâce à ce travail collaboratif service Communication – DR :

- 4 **demi-journées** ont été organisées en 2012 à Metz (DR Lorraine), Saint-Cyr-en-Val, Orléans (DR Centre, Basse et Haute-Normandie) et Sèvres (DR IDF).
- Près de **600 jeunes** ont bénéficié de ces journées d'information.

### ■ Mondial de l'automobile



Animation pédagogique : la DR Ile-de-France au Mondial de l'auto

> **Appui financier et logistique.** Le service Communication a mis à disposition le stand ANFA, d'une surface de 500 m<sup>2</sup>. Sur ce salon national, siège et régions ont assuré l'animation. Par exemple, la Délégation régionale (DR) IDF a organisé et co-animé des démonstrations et interventions avec les formateurs et les jeunes en alternance des opérateurs franciliens (INCM, Aforpa, CFI, CFA de la Carrosserie). Majoritairement à destination des cibles jeunes / enseignants et professionnels de l'orientation, certaines informations concernaient également les salariés, entreprises et institutionnels.



Journée Carrière Auto à Saint-Cyr : atelier ludo-pédagogique « Slot-Racing »

# POUR LES ENTREPRISES, LES SALARIÉS ET DEMANDEURS D'EMPLOI, LES ORGANISMES DE FORMATION ET PARTENAIRES

## Édition

■ **Rapport d'activité.** Le service Communication a piloté la conception, l'impression et la livraison.

■ **Autofocus et Régioscope.** En lien avec l'Observatoire, suivi de fabrication et de livraison. En 2012, le service Communication a assuré un soutien à la sortie de :

- > 2 *Autofocus* ;
- > 24 *Régioscope* (1 édition nationale et 23 éditions régionales, dont un 6 pages Ile de la Réunion) ;
- > 1 poster « La Branche des Services de l'Automobile ».



## Web

■ **Site [www.anfa-auto.fr](http://www.anfa-auto.fr)**

- > Actualisation des outils à destination des entreprises, salariés et institutionnels, en lien avec le département de l'Action territoriale : Répertoire national des qualifications (RNQSA) et Répertoire national des certifications (RNCSA) des Services de l'Automobile.
- > Actualisation des diverses informations au fil de l'eau (exemple : information dédiée aux Olympiade des Métiers pendant l'événement).
- > Mise en ligne du rapport d'activité sous forme de livre interactif (flipbook).



### PERSPECTIVES 2013

- > **Harmonisation des supports de l'Observatoire** avec la nouvelle ligne graphique dédiée
- > **Édition de nouveaux supports dédiés aux entreprises**, en lien avec le nouvel espace internet

### PERSPECTIVES 2013

Promotion de l'offre de services de l'ANFA :

- > Mise en ligne d'un **nouvel espace entreprises** pour valoriser les services en ligne et promouvoir les actions de proximité
- > Refonte des **espaces salariés et demandeurs d'emploi**
- > Mise en ligne d'un **livre interactif du catalogue formations de formateurs**

■ **Espace Observatoire [www.anfa-auto.fr/observatoire](http://www.anfa-auto.fr/observatoire)**

- > Développement d'un espace dédié, donnant accès à l'ensemble des études produites, en lien avec l'Observatoire. Mise en ligne au premier semestre 2012.
- > Gestion intégrée au sein de l'Observatoire, qui bénéficie d'un outil de gestion de contenus pour procéder à l'actualisation de l'espace en toute autonomie.

## Relations presse

■ **Conception d'outils presse.** Le service Communication a publié 8 communiqués et 2 dossiers de presse à destination de la presse spécialisée des secteurs de l'automobile et de la formation.

■ **Organisation de conférences de presse.** Le service Communication a invité les journalistes à 2 conférences de presse début 2012 : l'une à l'occasion du lancement du portail de l'OBSA (Observatoire de la Branche des Services de l'Automobile), la seconde dédiée à la communication autour des métiers du camion, avec la participation active des 7 constructeurs présents en France. Ces 2 conférences de presse ont produit à elles-seules plus d'une cinquantaine de retombées.

■ **Optimisation des interviews.** Le service a contribué à la mise en relation de journalistes avec des institutionnels, des professionnels, des jeunes. 18 interviews ont été réalisées en fonction de l'actualité de l'ANFA et du secteur. De même, le service a invité les journalistes à assister à diverses manifestations (« 20 ans des CFA pilotes », Journées techniques véhicules électriques / véhicules hybrides, sélections régionales et finales nationales des Olympiades des Métiers, etc.).

■ **Retombées presse.** En 2012, les relations presse ont généré environ 350 retombées presse : articles, portraits et témoignages publiés dans la presse écrite, dans des newsletters, guides professionnels, sites internet, magazine TV...



Conférence de presse autour des métiers du camion : l'ensemble des constructeurs du marché français étaient présents

En interne, le service Communication assure une fonction support. Ainsi, en 2012, le service a réalisé près de 50 actions de communication.

En externe, si les axes sont multiples (promouvoir la Branche au sens large et les services de l'ANFA), il s'agit bien d'un unique objectif : contribuer au sentiment d'appartenance à la Branche. En somme, un levier pour promouvoir les différents services proposés par l'ANFA.

# APPLICATIONS JURIDIQUES

- ➔ **Assurer le fonctionnement des instances décisionnaires de l'ANFA** (Conseil de gestion, Sections Paritaires Particulières, Groupe technique « Taxe d'apprentissage »). Ainsi, le service Applications juridiques de l'ANFA assure le secrétariat général de ces instances (convocations, rédaction des procès-verbaux...) et procède au règlement de la rémunération de la gestion paritaire.
- ➔ **Suivre les conventions conclues entre les Pouvoirs publics et l'ANFA.** Le service s'assure en particulier du bon déroulement de la Convention de coopération conclue avec les Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, ainsi que des Contrats d'objectifs territoriaux.
- ➔ **Coordonner les instances réunies par les Délégations régionales.** Le service contribue également au fonctionnement des commissions de travail organisées, à l'échelon régional, avec les professionnels.

## LIEN AVEC LES INSTANCES DÉCISIONNAIRES DE L'ANFA

### ■ Le Conseil de gestion paritaire s'est réuni à 4 reprises :

- > 16 février 2012. Tenue au Centre Technique de Saint-Priest, cette réunion a été l'occasion pour les membres du Conseil de découvrir l'une des plus récentes réalisations de la SCI « La Garenne de Sèvres ».
- > 12 juin 2012. Outre l'approbation des comptes de l'Association au 31 décembre 2011, les membres du Conseil ont procédé à une modification budgétaire, consécutive à l'application du nouveau plan comptable des OPCA à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le Conseil de gestion a également procédé à l'adoption des nouveaux statuts de l'Association ainsi qu'à la nomination de son nouvel Administrateur délégué.
- > 25 septembre 2012. Le bilan du dispositif « Compétences Emplois » a été présenté aux membres du Conseil, ainsi que les perspectives à venir.
- > 7 décembre 2012. Le Conseil a approuvé le projet de budget de l'exercice 2013 ainsi que l'engagement de la troisième et dernière tranche d'acquisition de parts sociales SCI « La Garenne de Sèvres » (41 parts supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2013). Au cours de cette même réunion, le

Conseil de gestion a donné mandat au Président et au 1<sup>er</sup> Vice-Président pour signer la convention de mise en œuvre du plan « Compétences Emplois II ». Enfin, il a nommé Patrice OMNES au poste de Délégué général, à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 ; les fonctions de son prédécesseur, Yves TERRAL, prenant fin à cette même date.

### ■ Les Sections Paritaires Particulières se sont réunies à 4 reprises (mars, juin, septembre et décembre 2012).

En application de la loi du 24 novembre 2009, deux nouvelles Sections Paritaires ont été mises en place dans le courant de l'année 2012, se substituant à l'ancienne Section Paritaire Particulière n°3 (Régime de la formation professionnelle continue pour les entreprises de 10 salariés et plus) :

- > **SPP n° 3**, pour la gestion des versements effectués par les entreprises de 10 à moins de 50 salariés, au titre du plan de formation.
- > **SPP n° 3 Bis**, pour la gestion des versements effectués par les entreprises de 50 salariés et plus, au titre du plan de formation.

## PARTENARIATS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS (ÉCHELON NATIONAL ET RÉGIONAL)

■ **Suivi de la Convention générale de coopération.** Les actions prévues et financées dans le cadre de la Convention générale de coopération liant l'ANFA aux Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur ont été présentées aux membres du Groupe technique « Taxe d'apprentissage » (composé des membres SPP et de représentants des Ministères concernés), le 15 juin 2012.

■ **Suivi des négociations de Contrat d'objectifs territorial.** Le Contrat d'objectifs liant l'ANFA, l'Etat et la Région Nord Pas-de-Calais a été renouvelé le 27 juin.

Le service Applications juridiques contribue à double titre aux missions de l'ANFA, notamment par l'interface avec :

- **les Partenaires sociaux**, en assurant le bon fonctionnement des instances décisionnaires de l'ANFA.
- **les Pouvoirs publics nationaux et régionaux**, en contribuant au bon fonctionnement des différentes coopérations.

# OBSERVATOIRE

- ➔ **Mener des études sur les métiers et les qualifications nécessaires au dialogue social de la Branche.** Cette mission a été confiée à l'Observatoire à l'issue de l'Accord du 30 juin 2004. Depuis 2010, l'Observatoire pilote également le rapport de Branche.
- ➔ **Analyser et anticiper l'impact des évolutions économiques, technologiques, réglementaires et démographiques sur l'emploi, les métiers et les besoins en formation.** Ainsi, l'Observatoire, à travers ses travaux de diagnostic et prospective, contribue à la politique de Branche.

## LIEN AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

- **Conduite d'une étude sur la situation comparée de l'emploi homme/femme dans la Branche des Services de l'Automobile.** Menée à la demande de l'OBSA (Observatoire de la Branche des Services de l'Automobile), ce dossier vise à retracer, selon le sexe, le parcours des salariés de l'entrée en formation jusqu'à la fin de leur carrière dans la Branche des Services de l'Automobile<sup>1</sup>.
- **Élaboration d'états des lieux sur les différents secteurs de la Branche pour les Groupes techniques paritaires (GTP).** L'Observatoire présente à chaque GTP une actualité sur l'activité et des données emploi-formation. En 2012, l'Observatoire a mené une étude approfondie sur **les métiers de la vente de véhicules utilitaires**.

## APPUI AUX ENTITÉS DE L'ANFA

- **Réalisation d'études à l'échelon régional.** L'Observatoire a ainsi rédigé différents supports :
  - > « **Les Services de l'Automobile en région Alsace<sup>2</sup>** ». Ce portrait met en regard, d'un point de vue régional et national, les particularités et les points communs de la Branche. Il a accompagné la Délégation régionale ANFA dans la **signature d'un Contrat d'objectifs territorial**.
  - > « **Les Services de l'Automobile en région Champagne-Ardenne<sup>2</sup>** ». Etabli en lien avec l'Observatoire Régional Emploi Formation de la région Champagne-Ardenne, ce document a également accompagné la Délégation régionale ANFA dans la **signature d'un Contrat d'objectifs territorial**.
  - > **Régioscope** (ex Les 4 pages de la Branche).
- **Rénovation de la filière Maintenance.** L'Observatoire, en relation avec le service Titres et diplômes, a mis en place une **enquête visant à quantifier les activités de maintenance réalisées dans les entreprises des Services de l'Automobile**. Cette enquête, menée en novembre 2011 était :
  - > préalable aux rénovations des CAP et Bac Pro en mécanique automobile, options Véhicule léger (VL), Véhicule industriel (VI) et Motocycle ;
  - > nécessaire à la construction des Référentiels d'Activités Professionnelles (RAP), qui reposent sur les éléments terrains<sup>3</sup>.

## ACTIONS DE FORMATION

- **Animation de conférences en externe**
  - > L'Observatoire est intervenu dans les **cours des licences OMSA** (Organisation et management des services de l'automobile) **et Formation de formateurs**, afin de présenter le secteur aux étudiants.
  - > L'Observatoire a contribué aux **conférences sur les Services de l'Automobile**. À la demande des Délégations régionales, l'Observatoire est intervenu en Basse-Normandie, PACA et Rhône-Alpes pour présenter le secteur aux institutionnels et aux professionnels de l'orientation-formation.
- **Animation de conférences en interne.** L'Observatoire a co-animé les **Journées « Connaissance de la Branche »**. À destination des collaborateurs du groupe en contact direct avec les entreprises, ces journées déroulaient un programme de sensibilisation et d'approfondissement des métiers et dispositifs de Branche<sup>4</sup>, véritable approche prospective au service des actions de GPEC.

<sup>1</sup> Dossier à télécharger sur l'espace Web de l'Observatoire : rubrique Études et rapports > Métiers/Emplois > Situation et caractéristiques de l'emploi

<sup>2</sup> Dossier à télécharger sur l'espace Web de l'Observatoire : rubrique Études et rapports > Études régionales

<sup>3</sup> Dossier à télécharger sur l'espace Web de l'Observatoire : rubrique Études et rapports > Formation

<sup>4</sup> Dossier à télécharger sur l'espace Web de l'Observatoire : rubrique Prospective emploi-formation > Métiers > Maintenance VL

## PARTENARIATS POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES OFFRES DE MOBILITÉ

■ **Bretagne Mobilité Augmentée** (BMA 2012-2015) est un projet retenu par l'ADEME au titre du programme « Mobilité quotidienne et acheminement final des marchandises ». L'objectif de BMA est d'optimiser la relation entre la mobilité et l'activité de l'entité étudiée, afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> et de créer davantage de valeur. BMA réunit 18 démonstrateurs représentatifs de la diversité économique du territoire breton qui se sont engagés, au sein de leur organisation, à analyser le couple mobilité-activité et à tester d'autres modèles. Les enjeux des professionnels de l'automobile, fournisseurs de services de mobilité, sont portés par l'ANFA, qui s'est associée avec ses partenaires traditionnels, le GERPISA (réseau international de l'automobile) et l'ESSCA (école de management). Pour le secteur, il s'agit à terme de **construire une offre de formation renforçant le rôle de conseil en mobilité des professionnels des Services de l'Automobile**.

■ **Transition vers une économie écologique.** L'Observatoire, la Chaire Distribution et Services de l'Automobile de l'ESSCA, le GERPISA et le LAUREPS (Laboratoire Armoricain Universitaire de Recherche en Psychologie Sociale) se sont associés pour répondre à un appel d'offres du Ministère de

l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable sur les « nouveaux services » de mobilité. Il s'agissait notamment d'**étudier la capacité des professionnels de l'automobile à intégrer les nouveaux services liés à la mobilité décarbonée**. Sur la période 2011-2012, l'Observatoire a réalisé une enquête auprès des entreprises de zéro salarié de la Branche ; il a collaboré à une démarche d'entretiens auprès de professionnels. Une présentation et un rapport de l'ensemble des collaborations ont été transmis au Ministère en décembre 2012.

### PERSPECTIVES 2013

#### Pour BMA, construction de l'offre de formation par l'intermédiaire de 2 méthodes test :

- > pour les entreprises indépendantes et les agents, animation d'un réseau de professionnels volontaires sous forme « d'ateliers de la mobilité »
- > pour les concessions, recherche-action conduite avec la promotion 2012-2013 de chefs de vente (formation en alternance à l'ESSCA)

## ACTIONS DE COMMUNICATION<sup>5</sup>

### ■ Rédaction de l'Autofocus

- > **Autofocus 51** : portrait sectoriel dédié à la carrosserie automobile (état des lieux statistique et évolutions majeures impactant les activités, les emplois et les compétences des professionnels).
- > **Autofocus 52** : analyse de l'évolution des effectifs depuis 1998 à partir de l'exploitation de la base de données Géode sur les effectifs en formation.

■ **Rédaction du Régioscope** (ex *Les 4 pages de la Branche*) pour l'édition nationale et les 22 éditions régionales (21 régions administratives métropolitaines + La Réunion). Edité annuellement, le *Régioscope* présente les chiffres-clés des Services de l'Automobile en matière d'activité, d'emploi et de formation : des outils précieux pour les Délégations régionales.

■ **Élaboration du Poster de Branche** (2<sup>e</sup> édition). Il présente les évolutions chiffrées de la Branche, rassemble plusieurs séries statistiques (parc de véhicules, entreprises, salariés de la Branche, les demandeurs d'emploi et les jeunes en formation).

### ■ Création de l'espace Web de l'Observatoire :

[www.anfa-auto.fr/observatoire](http://www.anfa-auto.fr/observatoire)

- > **Mise en ligne des nombreuses ressources** (09/2012) :
  - Portraits sectoriels.
  - Chiffres-clés régionaux et nationaux sur l'emploi, la formation initiale, le parc...
  - Bibliothèque de l'Observatoire rassemblant toutes les études et publications produites depuis sa création, *Autofocus* et *Régioscope* compris.
  - Travaux prospectifs traitant de l'emploi, de l'évolution des activités, des évolutions technologiques ainsi que des travaux de recherche auxquels l'Observatoire prend part.
- > **Optimisation des données et de leur accessibilité** :
  - Tableaux et graphiques dynamiques (interactifs) montrant les différentes tendances en termes d'emploi, de formation initiale...
  - Lien vers l'outil de veille technologique Innovauto.
  - Flux RSS pour être informé en temps réel des publications de l'Observatoire.

Les travaux de l'Observatoire répondent à des enjeux présents et futurs : à travers les études et prospectives menées pour différents commanditaires, **l'adaptation des Services de l'Automobile aux divers défis reste bien l'élément moteur**.

Dans un contexte où les ventes de véhicules et les entrées ateliers diminuent, les conséquences en matière de perte d'emploi et de baisse de l'alternance amènent les acteurs de la Branche à **réfléchir à de nouvelles opportunités de développement**. L'Observatoire continuera à apporter des éléments de réflexion tout en prenant part à des expérimentations visant à **identifier de nouveaux leviers de croissance pour les professionnels**.

<sup>5</sup> En lien avec le service Communication.

# TITRES ET DIPLÔMES

- ➔ **Proposer la création, l'actualisation ou la suppression de diplômes.** Le service Titre et diplômes de l'ANFA intervient dans les groupes techniques de la **Commission professionnelle consultative « Métallurgie »** (CPC) du Ministère de l'Éducation nationale.
- ➔ **Contribuer aux travaux de rénovation des titres et des certifications professionnels**, en lien respectivement avec le Ministère de l'Emploi et les organismes consulaires.
- ➔ **Apporter son expertise et conseiller** en réponse aux sollicitations des partenaires institutionnels et des organisations professionnelles sur son champ de compétences.

## RÉNOVATION DES DIPLÔMES ET CRÉATION DE RÉFÉRENTIELS

■ **En lien avec le Ministère de l'Éducation nationale**, dans le cadre de la CPC : participation aux travaux de rénovation du CAP et du Bac pro MVA (Maintenance des véhicules automobiles). Suite à une enquête menée par l'Observatoire de l'ANFA sur les activités réalisées, leur description, récurrence et interdépendance (panel de 500 entreprises), le service Titres et diplômes a participé à la **construction du référentiel d'activités professionnelles, complété du référentiel de compétences**. Un groupe de travail interne au sein de l'ANFA, s'appuyant sur quelques CFA du Réseau, a également été mis en place pour le suivi de ces travaux.

■ **En lien avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche** : état des lieux et analyse. Dans le cadre de la consultation des différentes Branches professionnelles, le service a été sollicité par le Ministère de l'Enseignement supérieur pour émettre un avis sur l'opportunité de créer des **référentiels de compétences professionnelles associés aux diplômes de licences générales**. Il s'est également prononcé sur la construction de ces référentiels au sein de différentes commissions.

## SOUTIEN AUX FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ES)

■ **Promotion des formations de l'ES.** Organisation d'une conférence sur les enjeux de l'Enseignement supérieur au sein de la Branche des Services de l'Automobile. Le service s'est impliqué lors du Mondial de l'automobile, en structurant et orchestrant :

- > **1 intervention sur les perspectives de la filière automobile** (Bernard JULLIEN, économiste expert des marchés automobiles).
- > **1 présentation du dispositif de formation** de l'Enseignement supérieur dans la Branche des Services de l'Automobile.
- > **2 tables rondes** sur « l'évolution de la relation client dans un environnement technologique très évolutif » et « l'évolution de l'activité commerce face aux nouvelles mutations socio-économiques ».



Conférence Enseignement supérieur au Mondial de l'automobile

■ **Suivi et développement des formations de l'ES**

- > **Suivi pédagogique du diplôme d'ingénieur Maintenance de véhicules option automobile**, mis en œuvre par le CNAM et le GARAC. À ce titre, le service Titres et diplômes est associé aux recrutements des jeunes, aux soutenances des projets tuteurés et aux journées tutorales. Il participe également à la Commission formation, au Conseil d'administration de l'Association pour les Formations d'Ingénieurs des Services de l'Automobile (AFISA). De même, il suit l'évolution du cahier des charges de la formation. Enfin, une réflexion a été menée pour consolider ce diplôme et en assurer ainsi la pérennité.
- > **Licence OMSA** (Organisation et Management des Services de l'Automobile). La licence compte 60 étudiants répartis sur 3 sites de formation : l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, l'ISTA et l'IUT 2 de Grenoble. Ses effectifs sont en légère augmentation, malgré une conjoncture économique peu favorable.
  - **Suivi pédagogique.** Le service participe à la programmation des plannings et au suivi pédagogique pour l'ensemble des trois sites. Il co-organise les jurys de recrutement des étudiants et siège dans les conseils de perfectionnement organisés par chacun des établissements partenaires.
  - **Assistance à la mise en œuvre.** Le service Titres et diplômes vise également au respect du cahier des charges de la licence professionnelle, suivi d'autant plus important compte tenu de l'autonomie des universités.

Par conséquent, il assure l'interface entre chacune d'entre elles, afin de maintenir une cohérence pour l'ensemble des formations dispensées sur les différents sites. Sous son initiative, un premier comité de coordination nationale de la licence a été organisé. Par ailleurs, l'IUT 2 de Grenoble, qui a ouvert une section pour la première fois en 2012, a bénéficié d'un accompagnement et d'un soutien renforcé.

- **Développement.** Afin de poursuivre le développement de la LP OMSA, le service Titres et diplômes a participé à plusieurs travaux depuis le second semestre 2012 :

- | Lancement d'une enquête d'opportunité pour la rénovation du référentiel.

- | Création d'un groupe de travail pour le développement de la formation continue, suite à la demande des professionnels.

- | Création et intégration d'un voyage d'étude à l'international expérimenté sur la section de l'IUT 2 de Grenoble, en collaboration avec le service Relations internationales de l'ANFA et la DR Rhône-Alpes.

- > **Bachelor MACDA** (Manager des activités commerciales de la distribution automobile)

- **Lancement de la formation.** Le service a accompagné la première ouverture du Bachelor MACDA, en collaborant notamment au développement des outils de communication et en participant à sa promotion.

- **Suivi pédagogique.** Le service y est associé, notamment à travers le conseil de perfectionnement de la formation. Là encore, il participe au jury de recrutement des jeunes et siège dans la commission d'obtention de la certification.

#### PERSPECTIVES 2013

Réalisation d'un diagnostic du dispositif de l'Enseignement supérieur afin de le faire évoluer.

## RÉNOVATION DES TITRES PROFESSIONNELS

### Filière de formation des Enseignants de la conduite

Délibération paritaire n° 9-07

#### ■ Titre professionnel « Enseignement de la conduite et de la sécurité routière » de niveau III

- > **Participation aux travaux de création du Titre**, sous l'égide de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et de la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière (DSCR) pour la partie réglementaire. Le service a également participé à la construction du référentiel de formation qui sera annexé au texte réglementaire.

#### ■ Formation pour la gérance d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

- > **Réalisation d'une enquête menée auprès des auto-écoles** pour examiner l'opportunité d'améliorer l'actuelle capacité de gestion. Cette enquête a été finalisée par l'élaboration d'une analyse critique de la capacité de gestion actuelle et par l'élaboration d'un référentiel d'activités professionnelles. Elle a été présentée aux services de la DSCR, qui a alors accepté d'étudier la proposition de créer un CQP.

### Titres du Ministère de l'Emploi

Délibération paritaire n° 2-08

#### ■ Titre professionnel « Mécanicien Réparateur Cycle et Moto-cycle » de niveau V

- > **Participation aux travaux de rénovation**, entamés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012 au sein de la Commission nationale spécialisée (CNS) « Réparation des véhicules et engins » du Ministère de l'Emploi.

Pour mener à bien ses missions et répondre ainsi aux évolutions sectorielles, le service Titres et diplômes travaille de concert avec :

- **les professionnels** afin de construire, à travers une approche métier, des référentiels d'activités professionnelles et de compétences ;
- **différentes entités de l'ANFA** : l'Observatoire pour les études et prospectives, le Réseau des CFA pilotes et les Délégations régionales pour l'expertise terrain, le service Relations internationales pour l'intégration d'un volet international... ;
- **les services des Ministères** (Education nationale, Enseignement supérieur, Emploi, Intérieur) et les organismes consulaires, représentant par là-même les intérêts de la profession ;
- **les organismes de formation**, dans une logique d'accompagnement de la mise en œuvre des certifications ;

afin de **bâtir des filières de formation répondant aux besoins en compétences nouvelles et s'inscrivant ainsi dans une démarche de GPEC de Branche.**

# ACTION FINANCIÈRE

Premières formations Subventions  
 FPSPP  
**Branche**  
**Partenariats**  
 Statistiques financières et pédagogiques  
 Contributions  
**Sécurisation des parcours professionnels**  
 Formation continue  
 Soutien financier  
 Professionnalisation

## FINANCER ET GÉRER

En 2012, l'ANFA a continué à apporter son concours à la formation des jeunes et à développer de nombreuses actions dans le domaine de la formation continue des salariés.

Pour ce faire, elle a collecté **diverses contributions** : Taxe fiscale, Taxe d'apprentissage et Contributions pour la professionnalisation d'une part et pour le développement de la formation professionnelle continue des salariés, d'autre part.

En outre, elle a bénéficié d'**apports financiers complémentaires** provenant du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP) ainsi que des Pouvoirs publics dans le cadre du dispositif Compétences Emplois.

**Les équipes** de l'Action financière œuvrent quotidiennement à l'axe FINANCER ET GÉRER. Elles assurent le **suivi administratif et financier** des aides attribuées aux établissements de formation et assurent la **prise en charge** de nombreuses actions de formation. De plus, elles établissent **reporting et statistiques** tant à destination des entreprises ayant confié à l'ANFA la gestion de leur plan de formation, qu'aux autorités de tutelle et enfin aux organes décisionnaires de l'ANFA.

# AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTABLISSEMENTS (1<sup>RES</sup> FORMATIONS)

→ **Gérer les fonds correspondant aux financements de fonctionnement et d'investissement des établissements** en charge des jeunes sous statut scolaire ainsi que des apprentis.

! Le budget « 1<sup>es</sup> formations » intègre également certaines lignes financières correspondant à des projets ou actions particulières menés à destination de la cible jeune. Ces projets ou actions sont initiés et pilotés par d'autres départements. Seules les **aides financières aux établissements** et les prises en charge des **formations des maîtres d'apprentissage et des modules complémentaires suivis par les apprentis** sont gérées par le département de l'Action financière et évoquées ci-après.

## RESSOURCES

en M€	2011	2012
Taxe fiscale	31,0	31,9
Taxe d'apprentissage	29,8	30,6
Transferts à l'apprentissage	6,4	2,6
<b>Total</b>	<b>67,2</b>	<b>65,1</b>

■ **Taxe fiscale.** La collecte de Taxe fiscale a connu en 2012 une progression de 2,9 % pour atteindre 31,9 M€.

■ **Taxe d'apprentissage.** Les encaissements de la Taxe d'apprentissage ont à nouveau progressé en 2012 (30,6 M€ contre 29,8 M€ en 2011). Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que l'ANFA ne dispose d'aucune exclusivité de collecte, les entreprises désignant librement l'Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) auquel elles versent leurs fonds. Il ne traduit pour autant pas la capacité d'abondement de l'ANFA dont les marges de manœuvre sont amenuisées par différentes obligations de reversement effectuées :

- > au Fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage (FNDMA), fonds de péréquation irrigué par du quota ;
- > pour le compte des entreprises qui emploient des apprentis, au titre du concours minimal que ces dernières sont tenues d'apporter aux CFA dans lesquels sont inscrits ces apprentis ;
- > auprès d'établissements dispensant des formations initiales, désignés par les employeurs dépositaires de la Taxe en vertu de leur droit d'affectation.

En qualité d'OCTA, l'ANFA a également collecté :

- > la Contribution pour le développement de l'apprentissage (CDA) ;
- > la Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA).

Toutes deux versées par les entreprises qui en sont redevables, en supplément de la Taxe d'apprentissage, ces contributions – qui ont atteint 11,9 M€ – sont intégralement reversées au Trésor public.

■ **Fond de professionnalisation** (transferts : une partie des fonds du régime de la professionnalisation peut être affectée au fonctionnement de Centres de Formation d'Apprentis). En 2012, l'enveloppe des transferts à l'apprentissage a fortement baissé en raison de la modification des règles comptables applicables au régime de la professionnalisation. Cette modification s'est traduite par une baisse importante de la capacité financière sur ce régime de manière globale et de facto celle des transferts permettant le financement des établissements. Ces transferts ont totalisé 2,7 M€ en 2012 (6,4 M€ en 2011).



## AFFECTATIONS : AIDES AUX ÉTABLISSEMENTS

En 2012, le total des aides (achats de matériels, subventions d'investissement ou de fonctionnement) accordées aux établissements de formation a atteint **49,9 M€** (stabilité sur 1 an).

en M€	2011	2012
Sur Taxe fiscale	14,7	18,5
Sur Taxe d'apprentissage	28,1	28,8
Sur Transferts	6,4	2,6
<b>Total</b>	<b>49,2</b>	<b>49,9</b>

■ **Financements sur Taxe fiscale et transferts du Fonds de professionnalisation.** Le total attribué sur ces deux ressources est resté stable (**21,1 M€**), même si la répartition des ressources est par nature différente ; la baisse de l'enveloppe des transferts ayant été compensée par des financements Taxe fiscale plus conséquents. En effet, cette modification de la structure des ressources avait été anticipée lors de la construction budgétaire. L'exécution présentée ci-dessus correspond donc au schéma et à l'enveloppe budgétaire fixés (50 M€).

■ **Financement de la formation des formateurs, maîtres d'apprentissage, tuteurs et complément de formation des apprentis.** En 2012, le total des financements consacrés à la prise en charge des formations ou au remboursement des frais annexes liés à ces formations a atteint **7,5 M€** (9,8 M€ budgétés). Il s'élevait à 8,4 M€ en 2011. La sous-consommation et le retrait sur un an concerne principalement les actions à destination des formations de formateurs, maîtres d'apprentissage et tuteurs.



L'axe « 1<sup>es</sup> formations (formation initiale) » reste prioritaire pour l'ANFA. Cet axe a d'ailleurs été réaffirmé et décliné dans l'Accord paritaire national du 24 janvier 2013 conclu par les Partenaires sociaux et relatif à la formation des jeunes.

Dans ce contexte, et sous réserve des fonds collectés, l'ambition de l'ANFA reste d'**accompagner les établissements et d'aider localement** à appuyer la carte scolaire en réponse aux **besoins exprimés par les entreprises**. 46,5 M€ ont été inscrits au budget 2013 dans le cadre des aides et financements aux établissements. Ce montant ressort en baisse par rapport au budget et réalisations 2012 du fait d'une baisse prévue des capacités de transferts des Fonds de professionnalisation et d'une volonté de limiter la consommation des fonds dédiés de la Taxe fiscale.

# PROFESSIONNALISATION

→ **Apporter sur fonds du régime des financements aux dispositifs suivants** : contrats et périodes de professionnalisation, DIF portable (Droit individuel à la formation), POE (Préparation opérationnelle à l'emploi).

ENGAGEMENTS BRUTS	2011		2012	
	Nombre	Montant (€)	Nombre	Montant (€)
Contrats de professionnalisation	3 442	23 527 193	3 147	21 287 318
Périodes de professionnalisation	21 907	9 241 328	13 498	11 919 396
Tuteurs	837	98 220	862	104 835
DIF	686	421 975	1 466	876 706
POE	30	6 080	156	685 760
<b>Total</b>	<b>26 902</b>	<b>33 294 796</b>	<b>19 129</b>	<b>34 874 014</b>

## RESSOURCES

■ **Fonds collectés auprès des entreprises.** En 2012, ces fonds ont progressé de 2,5 % sur l'exercice pour atteindre 33,1 M€ avant prise en compte de la variation de provision. Ce constat traduit la bonne tenue de la masse salariale du secteur sur laquelle reposent ces contributions. La capacité de financement (collecte nette des variations de provisions) a en revanche baissé de 1,5 M€.

■ **Versement effectué par le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)** sur la ligne de fonds réservés en faveur de l'ANFA. En 2012, celui-ci a atteint 0,5 M€. Ce versement est en très forte baisse sur un an (plus de 5 M€ en 2012) du fait du changement des règles comptables applicables à ce régime, notamment en ce qui concerne la déductibilité des annulations et le rattachement de ces dernières aux engagements auxquels elles se rapportent. Ces nouvelles contraintes obligent l'ANFA à réduire ses concours aux mesures non éligibles au refinancement du FPSPP, parmi lesquels les transferts à l'apprentissage et les périodes de professionnalisation non certifiantes.



## AFFECTATIONS

**En 2012, les engagements bruts ont globalement augmenté de 1,6 M€** (avant prise en compte des annulations statistiques déterminées en application des nouvelles règles comptables et donc plus directement comparables à 2011). Analysés en nombre, une baisse de l'ordre de 8 000 dossiers est notée. Ce constat, particulièrement sensible sur les périodes, traduit l'allongement de la durée desdites périodes en lien avec l'application de la loi Cherpion. Celle-ci assujettit en effet les périodes financées à des nombres d'heures minimum, pour les salariés de moins de 45 ans des entreprises de plus de 50 salariés.

### ■ Contrats de professionnalisation

- > **Baisse de 9 % du nombre des contrats de professionnalisation engagés sur 2012.** Cette baisse reflète le contexte économique de la Branche.
- > **Stabilité de la répartition entre les catégories de bénéficiaires « Jeunes » et « Adultes »** depuis plusieurs années : les « jeunes » représentent plus de 96 % des contrats pris en charge.
- > **Prépondérance des contrats de professionnalisation à durée déterminée,** privilégiés par les entreprises. Ces contrats représentent **98 % des contrats traités par l'ANFA.**
- > **Prépondérance des certifications.** En 2012, les contrats de professionnalisation conclus ont continué à être majoritairement orientés vers l'obtention d'une certification (Certificat de qualification professionnelle de Branche, Diplômes d'Etat ou Titre à finalité professionnelle). Les contrats visant une qualification inscrite au Répertoire national des qualifications des Services de l'Automobile (RNQSA) sont restés en très faible nombre, répondant à des besoins très spécifiques et exceptionnels d'entreprises.
- > **Contrats de longue durée,** induite par la distribution évoquée ci-dessus et qui est une tendance lourde dans la Branche. Ainsi, la durée moyenne des contrats notifiés est structurellement longue : près de 84 % d'entre eux ont une durée comprise entre 12 et 24 mois, dont plus de 14 % ont une durée égale à 24 mois. Assez naturellement, ce facteur « durée » amène un **coût moyen élevé des contrats conclus dans la Branche,** nécessitant l'obtention d'une dérogation au taux de 6 800€ normalement retenu par le FPSPP.
- > **Entreprises d'accueil variées.** L'analyse des entreprises ayant accueilli des jeunes en contrats de professionnalisation en 2012 montre que 53 % ont plus de 10 salariés et 47 % moins de 10 salariés.
- > **Fort taux d'insertion.** En 2012, les jeunes ayant obtenu leur CQP se sont insérés à 76 %, dont 63 % ont pu intégrer l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur formation. 77 % de ces jeunes en emploi ont pu signer un CDI.
- > **Poursuite de l'accompagnement des tuteurs** ayant en charge l'encadrement d'un jeune préparant un CQP de Branche dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et soumis à des évaluations en cours de formation (ECF). En 2012, plus de **800 tuteurs** ont ainsi bénéficié d'une formation spécifique.

### ■ Périodes de professionnalisation

- > **Repli du nombre de prises en charge mais augmentation des montants.** Un grand nombre de ces périodes s'inscrivent dans le cadre de **démarches de GPEC mises en œuvre par les entreprises.** Les périodes individuelles, certifiantes ne représentent que 6 % des montants engagés.
- **Prise en charge du coût des dispositifs DIF portable et POE,** très majoritairement à destination des demandeurs d'emploi, pour un montant de 1,6 M€
  - > **DIF portable**
    - **Doublement des financements et du nombre de dossiers traités, portant à plus de 1 400** le nombre de demandes très majoritairement présentées par des demandeurs d'emploi. Ici un accompagnement financier du FPSPP est possible.
  - > **Préparation opérationnelle à l'emploi**
    - **Financement d'actions individuelles,** en complément de Pôle Emploi, organisme avec lequel l'ANFA avait conclu une Convention le 25 mars 2011. Quelques démarches ont été prises en charge (64 dossiers représentant 17 000€).
    - **Financement de 9 groupes pour 2 CQP.** Comme évoqué dans la partie « Action pédagogique », ces groupes visaient la qualification Opérateur service rapide (accompagnement de 88 demandeurs d'emploi avec l'AFPA) et la qualification Mécanicien cycle (accompagnement d'une quinzaine de demandeurs d'emploi avec l'INCM). Cette mesure est intégralement financée sur les fonds collectés par l'ANFA, puisqu'elle est non éligible à un refinancement du FPSPP.



Le régime de la professionnalisation a connu une année 2012 difficile en raison de **l'impact des modifications des règles comptables sur le calcul du refinancement du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP).** Cette perte de capacité financière s'est traduite par une baisse conséquente du montant des transferts réalisés en faveur de l'apprentissage (- 3 M€).

Cette nouvelle contrainte portera en 2013 l'ANFA à rester vigilante quant au montant des transferts, mais également dans **l'accompagnement financier des entreprises dans le cadre de périodes de professionnalisation intégrant des démarches de GPEC.**

# FORMATION CONTINUE

- **Financer des actions de formation des salariés en poste** dans les entreprises de moins de 10 et 10 salariés ou plus.
- **Proposer un service financier doté d'un accompagnement des démarches administratives** (fidélisation des adhérents).

## FORMATION CONTINUE DES ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIÉS

RESSOURCES (€)	2011	2012
Collecte reçue	31 205 250	31 674 860
Collecte à recevoir	800 000	- 2 351 453
<b>Total</b>	<b>32 005 250</b>	<b>29 323 407</b>

AFFECTATIONS <sup>1</sup>	Montant (€) des prises en charge <sup>2</sup>		Nombre de stagiaires <sup>3</sup>		Nombre d'heures	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Priorité de Branche						
- Auto-école	90 890	199 996	214	433	2 905	6 265
- Technique	11 048 689	13 179 499	14 717	14 167	289 208	267 548
- Tertiaire	1 618 519	1 153 339	2 539	1 606	42 366	25 221
Sous-total	12 758 098	14 532 834	17 470	16 206	334 479	299 034
Individuels	6 869 394	7 884 547	27 978	27 472	519 639	490 821
<b>Total</b>	<b>19 627 492</b>	<b>22 417 381</b>	<b>45 448</b>	<b>43 678</b>	<b>854 118</b>	<b>789 855</b>

<sup>1</sup> Hors actions financées dans le cadre du dispositif Compétences Emplois I

<sup>2</sup> Dont frais annexes : 366 816€ pour 2012

<sup>3</sup> Exprimé en nombre de participations à une action

Pour les affectations, l'ANFA a poursuivi les objectifs suivants :

■ **Continuité d'une politique active en faveur d'actions de formation** considérées comme prioritaires par les Partenaires sociaux de l'ANFA au regard des domaines et publics concernés.

■ **Maintien**, dans le cadre du dialogue avec les principaux constructeurs et leurs réseaux, **des actions de formation destinées à actualiser et adapter les compétences des personnels aux évolutions technologiques des véhicules.**

■ **Réponse aux demandes de prises en charge** présentées individuellement par les entreprises pour des actions de formation de **perfectionnement** de leurs salariés.

■ **Financement de démarches de diagnostics** sur ressources propres, pour les entreprises de moins de 10 salariés dans le cadre de l'application de la Convention d'objectifs et de moyens. Les montants engagés ont atteint 1,2 M€.

■ **Fin de la mise en œuvre du dispositif Compétences Emplois**, issu de l'accord conclu entre la Branche et l'Etat le 11 février 2010 et achevé en 2012. Le financement du dispositif (actions de formation et de GPEC) a représenté en 2012 un total de **5,6 M€**, dont le poids financier a été, comme les années précédentes, réparti entre régime de la formation continue et fonds publics.

### PERSPECTIVES 2013

**Mise en œuvre de la Convention Compétences Emplois II** signée avec l'Etat (plan d'appui à la filière Automobile).

L'ANFA, soutenue par l'Etat, s'est donné les moyens d'accompagner financièrement les **entreprises de moins de 10 salariés**, pour qu'elles puissent former plutôt que licencier.

L'objectif est **d'accompagner 8 000 entreprises sur 3 ans.**

## FORMATION CONTINUE DES ENTREPRISES DE 10 SALARIÉS ET PLUS



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et en application du nouveau plan comptable des OPCA publié au JO du 27 décembre 2011, la Section Paritaire Particulière n°3 (régime de la formation professionnelle continue pour les entreprises de 10 salariés et plus) a été scindée en deux :

- SPP n° 3, pour la gestion des versements effectués par les **entreprises de 10 à moins de 50 salariés, au titre du plan de formation.**
- SPP n° 3 Bis, pour la gestion des versements effectués par les **entreprises de 50 salariés et plus, au titre du plan de formation.**

Cette disposition, qui se traduit par la création de deux nouvelles sections, correspond plus à une démarche purement comptable qu'à une réelle dichotomie des entreprises au sein de la Branche. **Les besoins des entreprises et les réponses apportées par l'ANFA restent sensiblement identiques.**

RESSOURCES (€)	2011	2012
Collecte reçue	40 179 601	46 219 495
- dont ent. 10 à moins 50 salariés		10 187 872
- dont ent. 50 salariés et plus		36 031 623
Variation de collecte	2 125 003	- 1 137 117
<b>Total</b>	<b>42 304 604</b>	<b>45 082 378</b>

AFFECTATIONS <sup>1</sup> – Entreprises de 10 salariés et plus						
Domaines	Prises en charge (€)		Nombre de stagiaires <sup>2</sup>		Nombre d'heures	
	2011	2012 <sup>3</sup>	2011	2012	2011	2012
<b>Grands comptes (GC)</b>						
Tertiaire	23 181 324	23 527 173	36 303	34 903	424 140	417 731
Technique	14 003 041	16 134 774	17 794	18 219	305 657	310 786
<b>Sous-total (GC)</b>	<b>37 184 365</b>	<b>39 661 947</b>	<b>54 097</b>	<b>53 122</b>	<b>729 797</b>	<b>728 517</b>
<b>Individuels</b>	<b>314 227</b>	<b>347 804</b>	<b>3 092</b>	<b>1 159</b>	<b>47 935</b>	<b>11 700</b>
<b>Total</b>	<b>37 498 592</b>	<b>40 009 751</b>	<b>57 189</b>	<b>54 281</b>	<b>777 732</b>	<b>740 217</b>

### Entreprises de 10 à moins de 50 salariés<sup>1</sup>

Domaines	Prises en charge (€)		Nombre de stagiaires <sup>2</sup>		Nombre d'heures	
	2011	2012 <sup>4</sup>	2011	2012	2011	2012
<b>Grands comptes (GC)</b>						
Tertiaires		4 187 703		6 240		72 738
Technique		2 651 800		3 071		48 393
<b>Sous-total (GC)</b>		<b>6 839 503</b>		<b>9 311</b>		<b>121 131</b>
<b>Individuels</b>		<b>150 411</b>		<b>427</b>		<b>5 281</b>
<b>Total</b>		<b>6 989 914</b>		<b>9 738</b>		<b>126 412</b>

### Entreprises de 50 salariés et plus<sup>1</sup>

Domaines	Prises en charge (€)		Nombre de stagiaires <sup>2</sup>		Nombre d'heures	
	2011	2012 <sup>5</sup>	2011	2012	2011	2012
<b>Grands comptes (GC)</b>						
Tertiaires		19 339 470		28 663		344 994
Technique		13 482 974		15 148		262 392
<b>Sous-total (GC)</b>		<b>32 882 444</b>		<b>43 811</b>		<b>607 386</b>
<b>Individuels</b>		<b>197 393</b>		<b>732</b>		<b>6 419</b>
<b>Total</b>		<b>33 019 837</b>		<b>44 543</b>		<b>613 805</b>

<sup>1</sup> Hors actions financées dans le cadre du dispositif Compétences Emplois I

<sup>2</sup> Le nombre de stagiaires est exprimé en nombre de participations à une action

<sup>3</sup> Dont frais annexes : 21 126 265€

<sup>4</sup> Dont frais annexes : 3 974 598€

<sup>5</sup> Dont frais annexes : 17 151 666€

## Ressources et fonds collectés

■ **Forte progression des versements** (+ 6 M€, + 3M€ nets des variations de provisions). Les versements volontaires ont représenté 42,2 M€ et donc l'essentiel de cette collecte. L'augmentation des versements volontaires témoigne à la fois du dynamisme de l'activité « Grands Comptes » mais également de l'attractivité de l'ANFA sur cette catégorie d'adhérents, libre de son versement.

■ **En sus de ces versements, 7,4 M€ ont été collectés au titre de la contribution obligatoire au FPSPP.** Pour 2012, son taux a été fixé à 13 % du montant des obligations légales des entreprises. En application des dispositions de l'Accord paritaire national du 27 novembre 2012, le montant collecté ne correspond qu'à une fraction de la contribution due, le solde restant à verser ayant été financé par l'ANFA sur ses ressources.

## Affectations : soutien financier des actions de formation

■ **Entreprises de 10 à moins de 50 salariés.** Les financements des actions de formations suivies par les salariés de ces entreprises ont représenté 17 % du total « entreprises de plus de 10 salariés » et la durée moyenne de formation par stagiaire a atteint 13 heures.

■ **Entreprises de plus de 50 salariés.** Les financements des actions de formations suivies par les salariés de ces entreprises ont représenté 83 % du total financé et la durée moyenne de formation par stagiaire a atteint 14 heures.

■ **Nombre de stagiaires.** 54 000 stagiaires ont reçu le soutien financier de l'ANFA pour des actions de formation. Ce total est en repli sur un an, l'écart se retrouvant plus particulièrement sur les « individuels », c'est-à-dire les actions de formations financées pour les salariés d'entreprises n'ayant pas signé de Convention d'adhésion avec l'ANFA.

■ **Nombre d'heures.** Comme le nombre de stagiaires, le nombre d'heures financées ont connu globalement une baisse de 5 % (2 % sur les seuls « Grands Comptes »).

■ **Progression des montants pris en charge.** Le montant horaire moyen de prise en charge horaire observé est passé de 48,4€ à 54€.

■ **Prépondérance des formations relevant du domaine tertiaire.** Quelle que soit la taille de l'entreprise, ces formations ont représenté 60 % des demandes en moyenne.

### PERSPECTIVES 2013

**Mise en œuvre de la Convention Compétences Emplois II** signée avec l'Etat (plan d'appui à la Branche Automobile).

L'ANFA, soutenue par l'Etat, s'est donné les moyens d'accompagner financièrement **les entreprises de plus de 10 salariés**, pour qu'elles puissent entreprendre des diagnostics GPEC.

Par an, l'objectif est d'accompagner :

- > environ **140 entreprises** de 10 à moins de 50 salariés ;
- > **40 Groupes** de Distribution des Services de l'Automobile.

Concernant les entreprises de moins de 10 salariés, leurs financements ont progressé de 2,7 M€, dont + 1,01 M€ sur les demandes individuelles. Cette année encore et malgré le contexte économique, **l'importance et l'augmentation des prises en charge de l'ANFA témoignent des besoins de formation exprimés par les entreprises.** Ces besoins sont restés conséquents, en raison notamment de la nécessité, pour les salariés, d'acquérir, renforcer ou renouveler des connaissances leur permettant d'affronter, sans décalage excessif, les évolutions technologiques dont bénéficient les véhicules récents.

Les entreprises de plus de 10 salariés ont continué à **accorder leur confiance à l'ANFA** pour la gestion administrative et financière de leurs plans de formation. Par ailleurs, elles ont accentué leur effort de formation, traditionnellement bien au-delà de l'obligation légale.

Du fait de leur adhésion, celles-ci ont pu bénéficier de **l'accompagnement des services de l'ANFA qui les aident dans la gestion et l'optimisation financière de leurs démarches de formation.**

Cette notion de **services apportés aux entreprises sera renforcée dès 2013**, notamment grâce à la mise en production de nouveaux outils informatiques : un outil métier plus performant, le passage à la dématérialisation et la mise en ligne d'un espace « entreprises », outils qui permettront de faciliter les dépôts de prises en charge et accélérer les paiements.

# ACTION PÉDAGOGIQUE

Partenaires  
 Sociaux  
**Branche**  
 RNQSA VAE Exams  
 Formation continue  
 Accompagnement des CFA  
 Jeunes  
 RNCSA  
 Certificats de  
 qualification  
 professionnelle

## CONCEVOIR ET RÉALISER

En 2012, l'ANFA a continué à intégrer les évolutions réglementaires, techniques et pédagogiques, dans la conception de l'offre de formation. Cette offre de formation vise différents publics : les jeunes (**CQP en alternance, dans les CFA**), les salariés (**CQP par la Validation des acquis de l'expérience, VAE**), les maîtres d'apprentissage et tuteurs, les enseignants (**Formation de formateurs**). La formation tout au long de la vie, l'anticipation et la prévention des besoins en ressources humaines sont donc devenues des enjeux importants de la Branche, ce qui explique l'engagement de l'ANFA en faveur notamment de la **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** (GPEC).

**Les équipes des 5 services** de l'Action pédagogique œuvrent quotidiennement à l'axe CONCEVOIR et RÉALISER, en lien avec les Partenaires sociaux et les principaux centres de formation d'apprentis préparant aux métiers de l'automobile. Ainsi, l'ANFA participe au développement, au suivi, à la gestion et au renouvellement de l'offre de formation : elle répond au mieux aux besoins, actuels et futurs, des entreprises.

# CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

## 1. INGÉNIERIE

- ➔ **Concevoir et mettre à jour les qualifications du RNQSA** (Répertoire national des qualifications des Services de l'Automobile<sup>6</sup>) et les certifications du RNCSA (Répertoire national des certifications des Services de l'Automobile), en appui technique à la CPN (Commission Paritaire Nationale).
- ➔ **Rénover les référentiels des CQP**, en correspondance avec les fiches de qualification de Branche qui composent le RNQSA.
- ➔ **Assurer le développement qualitatif du dispositif**, à travers la veille et la conception de supports dédiés à l'évaluation en cours de formation.
- ➔ **Accompagner les établissements de formation et les entreprises**, en appui des Délégations régionales et experts métiers.

## RÉNOVATION DES RÉFÉRENTIELS

Avenant du 28/04/2011 et évolutions technologiques et réglementaires

■ **Création et renouvellement de 20 CQP.** Les travaux d'ingénierie de formation et de certification ont généré :

- > 3 CQP validés pour la filière **Carrosserie-peinture**.
- > 2 CQP validés pour la filière **Contrôle technique**.
- > 2 CQP validés pour la filière **Cycles**.
- > 4 CQP validés pour la filière **Maintenance** (encadrement).
- > 2 CQP validés pour la filière **Motocycles**.
- > 4 CQP validés pour la filière **Parcs de stationnement**.
- > 3 CQP validés pour la filière **Vente de véhicules**.

■ **Demande d'inscription des CQP au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)**

### PERSPECTIVES 2013

Développement d'une offre de formation adaptée aux évolutions récentes des diplômes (Bac pro 3 ans) pour une **professionnalisation optimale des jeunes à l'issue d'un diplôme de niveau IV ou V**

## MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, EN APPUI AUX ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

■ **Développement quantitatif.** En 2012, plus de **1 800 jeunes** ont été formés aux CQP de la Branche, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Près de **190 actions** ont été ouvertes dans **84 établissements**.

■ **Accompagnement des établissements.** Les établissements dispensant des **CQP modularisés** ont bénéficié d'un accompagnement spécifique.

## DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF FORMATION CONTINUE

L'équipe Ingénierie a monté différents projets de formation et certification à destination des :

### ■ Demandeurs d'emploi

- > **CQP Mécanicien cycle.** Conduit en partenariat avec l'INCM dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC), ce CQP a concerné **14 demandeurs d'emploi franciliens**.
- > **CQP Opérateur service rapide.** Ce CQP a intéressé quant à lui **87 demandeurs d'emploi sur 7 sites en régions**. Il a été conduit en partenariat avec l'AFPA dans le cadre d'une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC).
- > **CQP Contrôleur Technique VL.** Ce CQP a été préparé et validé par **19 demandeurs d'emplois** au CIFOP d'Angoulême (Poitou-Charentes).

### ■ Salariés

- > **Métiers du stationnement.** Dans le cadre d'une formation continue, **17 salariés** ont été formés et ont validé le **CQP Responsable d'exploitation de stationnement**. Par ailleurs, 7 salariés d'entreprises d'exploitation de stationnement ont préparé le **CQP Agent d'exploitation de stationnement**.
- > **Service rapide.** Deux enseignes se sont engagées dans une action de formation certifiante visant le **CQP Cadre technique d'atelier**. Le dispositif concerne **13 salariés** pour la première enseigne, **30 salariés** pour la seconde.

<sup>6</sup> RNQSA intégré à la Convention collective des Services de l'Automobile

## 2. EXAMENS : JEUNES, VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE), FORMATION CONTINUE (FC)

- ➔ **Concevoir et produire l'ensemble des études de cas et supports relatifs aux examens**, en collaboration avec les organismes de formation qui mettent en place des actions CQP.
- ➔ **Organiser les examens et les jurys paritaires, y compris les jurys paritaires de VAE** (Validation des acquis de l'expérience).
- ➔ **Assurer le suivi quantitatif et qualitatif du dispositif**, de sorte à pérenniser le fort taux d'insertion et à optimiser le recrutement à l'issue de la formation.

### CONSTITUTION DES JURYS PARITAIRES

#### ■ Jurys et représentativité

- > **Organisation de réunions avec les organisations salariales afin de pourvoir les jurys**, ceci visant à garantir la composition paritaire desdits jurys.

#### ■ Jurys et modes d'accès

- > **Organisation et suivi des jurys CQP jeunes.** En 2012, le service Examens / VAE a organisé 200 examens, auxquels se sont présentés 1 825 candidats. 1 556 candidats ont été reçus, ce qui représente un taux de 85 % de réussite.
- > **Organisation des premiers jurys de validation FC.** Ceux-ci concernent les actions CQP Opérateur service rapide et CQP Responsable de stationnement (cf. page précédente : ingénierie).
- > **Organisation et formation des jurys VAE.** Sur 9 candidats présentés, 8 ont été reçus.

- > **Formation des jurys aux CQP modulaires.** 7 jurys CQP modulaires TEAVA se sont déroulés en 2012. En outre, les représentants du Collège salarial présents lors de ces examens ont été formés aux spécificités des CQP modulaires.

#### PERSPECTIVES 2013

**CQP modulaires et accompagnement des jurys :** plaquette « mode d'emploi » adressée à chaque membre du jury

### SUIVI DU DISPOSITIF JEUNES

■ **Enquête sur l'insertion des personnes à l'issue du CQP.** Le service a renouvelé l'enquête qui permet chaque année de vérifier les volumes et la qualité des insertions générées par le dispositif. Ainsi, chaque personne ayant suivi une formation pour obtenir un CQP est interrogée 6 mois après l'obtention (ou non) de son certificat. Les données recueillies permettent de :

- > **mesurer le nombre de personnes en emploi** dans la Branche. Ainsi, en 2012, 1 900 jeunes ont été formés aux CQP de la Branche. Leur taux d'insertion est de 76 %, dont 63 % dans l'entreprise formatrice ;
- > **connaître les caractéristiques de l'emploi** (type de contrat, poste occupé, salaire, etc.).

### DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF VAE

*Avenant n° 1 du 28/04/2011 à l'Accord paritaire national du 20/01/2004*

Afin de développer les CQP, l'avenant initie l'accès au CQP par la formation continue, en complémentarité avec le dispositif VAE. Ainsi, cette nouvelle modalité a été déployée en direction des entreprises, comme en témoignent les projets listés précédemment.



L'équipe Ingénierie des CQP et le service Examens ont contribué à la bonne application du dispositif CQP, des **objectifs pédagogiques** (référentiel de formation) aux **outils d'évaluation** (référentiel de certification), en passant par les compétences (référentiel d'emploi).

La mise en œuvre de ce dispositif repose bien entendu sur un **travail collaboratif avec les parties prenantes nationales et locales, prescriptrices et actrices** : instances paritaires, ANFA (siège et délégations), organismes de formation.

Enfin, le dispositif CQP tend de plus en plus à répondre aux enjeux de formation tout au long de la vie (développement des CQP modulaires, par exemple).

# GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

- **Concevoir, évaluer et développer le dispositif GPEC de Branche**, à destination de l'ensemble des entreprises de la Branche.
- **Accompagner à la mise en œuvre du dispositif**, à travers la professionnalisation des acteurs de terrain.

■ **Pilotage de travaux d'évaluation qualitative** du dispositif GPEC / TPE, amorcés avec la coopération des conseillers TPE.

■ **Conduite du bilan des projets GPEC / GDSA** (Groupes de distribution des Services de l'Automobile) d'un point de vue :

- > **qualitatif**, pour apprécier l'atteinte des objectifs des projets mis en œuvre,
- > **quantitatif**, pour :
  - analyser l'écart entre les engagements financiers et les effectifs prévus d'une part, les engagements financiers et le réalisé d'autre part ;
  - effectuer des statistiques relatives aux caractéristiques de la population professionnelle ciblée.

■ **Finalisation des outils** d'identification des problématiques GDSA.

■ **Co-organisation des journées « Connaissance de la Branche »**, en relation avec l'Observatoire. Ces journées sont destinées aux équipes de terrain, leur permettant de mieux articuler dispositifs et outils de Branche dans l'offre de services aux entreprises.



→ Avec le **développement de la GPEC**, il s'agit maintenant d'accompagner les entreprises afin qu'elles mobilisent pleinement l'ensemble des outils mis à disposition par la Branche pour :

- former et certifier les jeunes ;
- doter les demandeurs d'emploi et les salariés des compétences indispensables à leur activité.

Pour 2013, l'enjeu est de continuer à déployer les dispositifs CQP : dans leur complémentarité avec les diplômes d'une part, dans leur capacité à outiller les politiques RH des entreprises d'autre part (mobilité des salariés, parcours FC, adaptation, fidélisation...).

# FORMATION DE FORMATEURS

- **Concevoir l'offre de perfectionnement et diplômante à destination des formateurs**, en lien notamment avec le Réseau des CFA pilotes et les lycées professionnels.
- **Concevoir les dispositifs de formation des tuteurs et maîtres d'apprentissage.**
- **Réaliser des études et enquêtes**, au plan national comme régional, afin d'évaluer les besoins des différents publics (formateurs et tuteurs) ; évaluer les formations.
- **Piloter et animer la production de ressources pédagogiques**, particulièrement à travers l'usage des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement).

## POUR LES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS

### ■ Formations de perfectionnement (formateurs lycées professionnels et CFA)

- > Suivi des actions. En 2012, **254 actions** ont été réalisées au bénéfice de **2 130 formateurs et enseignants**. Ces actions ont majoritairement porté sur des **thématiques technologiques**, 16 d'entre elles visant des objectifs pédagogiques ou scientifiques.
- > Conception de formations. Le service Formation de formateurs (F2F) a contribué à l'offre de **formations** :
  - **technologiques** : 3 formations ont été mises à jour et 3 kits de formation créés, lesquels ont été finalisés avec les équipes de conception du GNFA ;
  - **pédagogiques et scientifiques** : la formation spécifique aux formateurs de CFA « DIDATICE » a été conçue avec le Centre Université-Economie d'Education Permanente de Lille 1. Mise en œuvre à 2 reprises en 2012, cette formation fait suite à l'étude d'opportunité sur le développement d'une offre de formation dans le champ des TICE, menée en 2011.

### ■ Travaux liés aux profils, usages et attentes des enseignants en matière de formation professionnelle.

Les résultats de l'enquête nationale réalisée en 2011 ont été exploités et analysés en 2012.

### ■ Ressources et informations

- > **Animation du site educauto.org**, en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale. Le service a co-organisé 2 comités de pilotage et co-mené les travaux préalables à la refonte du site : consultation des bénéficiaires et des prescripteurs (panels d'enseignants et d'inspecteurs de l'Education nationale), rédaction du cahier des charges, appel d'offres pour la sélection d'un prestataire.

#### PERSPECTIVES 2013

Sortie du guide *Formations de formateurs* (enseignement professionnel général) en version interactive (flipbook)

### ■ Formation diplômante : la licence professionnelle (formateurs CFA)

- > Développement. En 2012-2013, une **4<sup>e</sup> promotion** de formateurs de CFA suit le cursus de licence professionnelle Gestion et accompagnement des parcours de formation professionnelle. Les réunions d'information interrégionales visent à assurer le lancement d'une 5<sup>e</sup> promotion à la rentrée prochaine. Des supports de communication ont été produits à cet effet.
- > Suivi pédagogique. Le service F2F a participé à divers échanges :

- **Travaux relatifs aux TICE et menés par les étudiants / formateurs.** En 2012, une réunion de travail a accueilli les tuteurs issus des équipes de Direction des CFA (ou des ex-étudiants de la licence), les enseignants de l'université, les étudiants formateurs porteurs des travaux et l'ANFA.
- **Assemblée générale de l'association ALFA** (Anciens de la Licence des formateurs de l'automobile). Le CUEEP de Lille 1 et de l'ANFA ont assisté à la réunion.



#### PERSPECTIVES 2013

Refonte du site educauto.org

> **Conception de supports pédagogiques et d'accompagnement.** Le service F2F a réalisé :

- **1 dossier pédagogique Prévention Santé Environnement**, en lien avec des formateurs de 3 CFA. Des ressources pédagogiques PSE contextualisées à l'automobile ont été conçues.
- **1 support de formation Didactique de la mécanique et de la carrosserie** développé pour les modules à distance de la formation « DIDAM ».
- **1 dossier technique** relatif à « L'usage des modeleurs volumiques dans l'enseignement de la construction mécanique » et **6 maquettes pédagogiques** pour l'enseignement de l'AFS (analyse fonctionnelle et structurelle), conçus pour la formation « MODVOL » (modeleurs volumiques).
- **1 dossier technique** relatif aux pneumatiques, avec le concours de l'Ecole de la Performance.

> **Organisation des conférences « Mobilité durable – cycle 2 ».** 9 conférences dédiées au thème des véhicules électriques et hybrides ont permis d'accueillir **plus de 1 230 formateurs et enseignants**. Ce 2<sup>e</sup> cycle de conférences sur la mobilité durable a été animé par le GNFA ; ces conférences ont rencontré un fort taux de satisfaction (+ de 98 %).



## POUR LES TUTEURS ET MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

■ **Formations.** En 2012, **1 221 tuteurs et maîtres d'apprentissage** ont été formés, dont :

- > près de **46 %** étaient répartis dans les formations multimarques tuteurs ;
- > près de **21 %** dans les formations multimarques maîtres d'apprentissage.

Lors du dernier trimestre 2012, le service F2F a impulsé 124 actions (tuteurs et MA).

Parmi ces actions, il convient de noter que l'ANFA renouvelle pour une 6<sup>e</sup> rentrée son action de formation des **tuteurs d'entreprises qui accueillent de jeunes salariés « CQP »**.

■ **Développement des actions spécifiques conçues pour les réseaux constructeurs.** Ainsi les participants aux formations techniques ou commerce ont représenté près de 42 % des effectifs formés.

■ **Développement des actions conçues pour des entreprises.** Pour les actions d'accompagnement au tutorat qui leur sont dédiées, 3 d'entre elles ont représenté près de 13 % des effectifs formés en 2012.

L'offre de formation proposée, d'une part aux enseignants et formateurs, d'autre part aux tuteurs et maîtres d'apprentissage, est en **évolution constante**. L'évaluation quantitative, l'évaluation qualitative et les échanges avec les partenaires (Ministères, organismes de formation) permettent d'**adapter l'offre aux besoins et aux évolutions**.

A l'heure de la mutualisation de ressources et des nouvelles technologies, la mise à disposition de ressources, notamment au travers des TICE, demeure un axe stratégique pour le service.

En 2013, il s'agit toujours de **favoriser le développement des compétences des enseignants et formateurs**, à travers le renouvellement de l'offre de formation, prochainement disponible via un catalogue de formation en ligne. En outre, organiser des conférences, afin de faire connaître les enjeux de développement durable du secteur automobile, demeure un axe conséquent.

# RÉSEAU DES CFA PILOTES

- **Valoriser l'appareil de formation par alternance**, en développant un partenariat de qualité et de confiance entre l'ANFA et les CFA membres (réseau de Branche dont les membres sont signataires d'une Convention d'adhésion et d'une Charte).
- **Développer qualitativement les formations dispensées par apprentissage** dans la Branche des Services de l'Automobile.
- **Impulser, expérimenter, formaliser** des pratiques de formation innovantes.
- **Capitaliser les pratiques et outils** développés par ses membres dans une perspective de mutualisation au sein même du Réseau voire auprès de l'ensemble de l'appareil de formation.

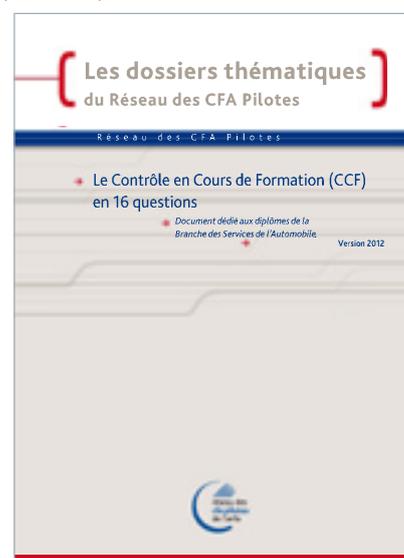
## ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION (CCF)

*Évolutions relatives à la réforme de la voie professionnelle*

■ **Organisation des groupes de travail thématiques.** Le Réseau a ainsi poursuivi l'accompagnement, initié en 2011, sur la rénovation des diplômes de la voie professionnelle (nouveaux programmes et règlements d'exams, généralisation du CCF). Les groupes, qui se sont réunis à 4 reprises en 2012, ont poursuivi la mutualisation des pratiques en matière d'organisation du CCF en CFA (ressources pédagogiques, modalités d'organisation des épreuves...). L'intégralité des travaux a été présentée lors d'un **séminaire** : les outils ont ainsi été diffusés auprès des Responsables pédagogiques.

■ **Actualisation du document « Le CCF en 16 questions ».** Disponible sur l'extranet du Réseau, ce document est également téléchargeable sur le site ANFA.

■ **Actualisation de la rubrique dédiée, sur l'extranet du Réseau.** Toutes les ressources produites (document « Le CCF en 16 questions », monographies, ressources) sont désormais accessibles en ligne.



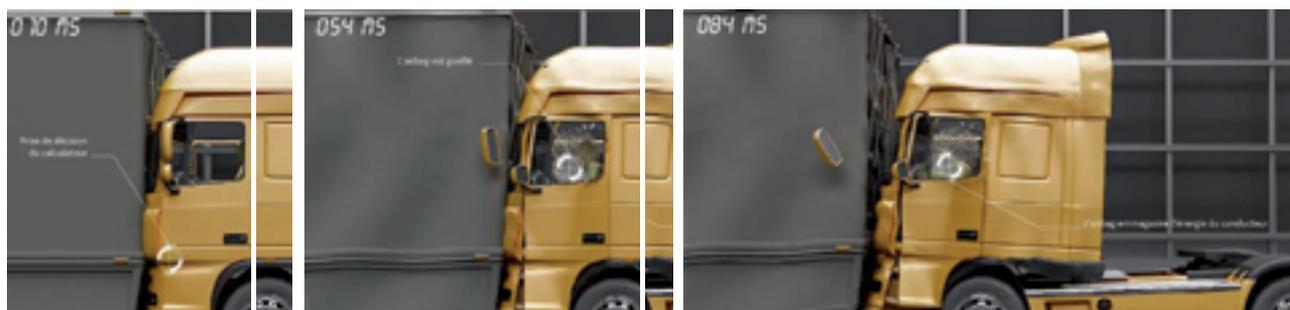
## ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'USAGE DES TICE

■ **Pilotage d'un travail de réflexion sur les usages**, afin d'accompagner les directions d'établissement dans la mise en œuvre de leur projet. Ce travail s'inscrit dans la continuité des différents projets TICE conduits au sein du Réseau depuis plusieurs années (formation de formateurs, production E-Learning Maker, expérimentations Moodle).

■ **Création d'un guide : « Usage des TICE en CFA »**

■ **Mutualisation de supports interactifs de cours**, sur différents thèmes professionnels. Le Réseau a ainsi favorisé l'achat de 56 nouveaux médias pour une mise en ligne sur l'extranet du Réseau et le site educauto.org.

■ **Accompagnement à la conception de ressources interactives.** Les établissements du Réseau sont ainsi dotés du logiciel E-Learning Maker. Des opérations de maintenance et mises à jour ont également été réalisées en 2012.



Exemple de support interactif : le déclenchement de l'airbag en véhicule industriel

### ■ Déploiement de la plateforme de formation en ligne Moodle

- > **Expérimentations de l'utilisation.** Celles-ci se sont poursuivies dans 7 CFA du Réseau.
- > **Accompagnement technique,** avec l'appui du Pôle Média et Systèmes d'Information (PMSI).
- > **Accompagnement pédagogique.** En 2012, 5 réunions du groupe de travail ont eu lieu avec bilans d'étapes des différents projets et mise à disposition d'une nouvelle version de la plateforme (nouvelles fonctionnalités).

### ■ Déploiement de la plateforme d'évaluations en ligne Pole Position

- > **Mise à disposition gratuite** auprès de l'ensemble des CFA du Réseau.
- > **Poursuite de la communication et de la sensibilisation** des CFA. Au cours de l'année 2012, ce sont **7 223 évaluations** en ligne qui ont été réalisées grâce à cet outil dans les CFA du Réseau.

## RENFORCEMENT ET STRUCTURATION DE LA FONCTION « DÉVELOPPEUR »

*Animation du réseau des 35 développeurs identifiés*

■ **Finalisation des plans d'actions pour le suivi à distance** en avril 2012. Ces plans d'actions ont fait suite à la formation - action « Reconquérir les entreprises par une approche globale du développement ». Les CFA ont fait part d'un bilan positif.

■ **Organisation de la Convention nationale des développeurs.** Celle-ci s'est tenue en novembre 2012 à Paris.

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES APPRENTIS

*Animation du réseau des 55 référents accompagnement social (participation de tous les CFA du Réseau)*

■ **Diffusion d'informations** à destination des jeunes (envoi de la documentation réalisée par IRP Auto auprès de tous les CFA en septembre 2012).

■ **Co-organisation d'une 1<sup>re</sup> réunion de bilan et d'échange** (avec 10 référents sociaux), en partenariat avec IRP Auto, en octobre 2012.

### PERSPECTIVES 2013

Sortie d'un **nouveau support pédagogique sur la thématique de l'endettement** (travail initié fin 2012)

## FONCTIONNEMENT DU RESEAU

■ **Organisation de la plénière du Réseau.** Cette traditionnelle réunion, qui réunit chaque année l'ensemble des directions des **42 CFA membres** du Réseau, s'est déroulée les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2012 dans les nouveaux locaux de la CMA du Nord-Pas-de-Calais (Arras) et a permis de célébrer les 20 années d'existence du Réseau. Cette plénière, indispensable à la dynamique du Réseau, a pour objectif de :

- > fédérer les 42 membres ;
- > faire le bilan des travaux engagés ;
- > échanger sur l'actualité de la formation professionnelle et de la Branche.

■ **Organisation des conseils de gestion.** En 2012, les équipes du Réseau ont organisé **12 conseils de gestion**. Ceux-ci ont permis de :

- > dresser, en lien avec les Délégations régionales, un bilan de l'activité des CFA pilotes ;
- > s'informer sur les projets spécifiques aux sections automobiles dans les établissements.

Les formations par apprentissage constituent, dans la Branche des Services de l'Automobile, un **mode d'accès privilégié à la qualification et à l'insertion professionnelle**. À ce titre, le Réseau permet depuis 1992 de contribuer au développement et à la qualité des formations. **Outil essentiel de la Branche**, le rôle et les missions du Réseau sont confortés par l'Accord paritaire national du 24 janvier 2013.

# ACTION TERRITORIALE



## ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

En 2012, l'ANFA a une fois de plus affirmé ses valeurs de services et de proximité. Ses 11 Délégations régionales ont permis de **décliner la politique nationale de Branche aux niveaux territoriaux et régionaux**, à travers des actions de **dialogue** et de **conseil**. A l'échelon européen, Commission européenne, acteurs de la formation et du secteur de l'automobile ont poursuivi leurs travaux sur ECVET.

De fait, **les équipes des Délégations régionales et du service Relations internationales** travaillent quotidiennement à l'axe ACCOMPAGNER ET CONSEILLER. Elles apportent aux jeunes, aux entreprises, aux salariés et demandeurs d'emploi, des éléments d'analyse et de compréhension sur la Branche, les évolutions, les besoins en formation initiale et continue, l'emploi. Les équipes sont de véritables relais, de l'échelon régional à l'échelon européen ; elles contribuent ainsi aux orientations et réflexions menées par la Branche à l'échelon national.

# DÉLÉGATIONS RÉGIONALES (DR)

- **Déployer un service de proximité à destination des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi**, les informer sur les dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, sur le montage et le suivi des dossiers de financements de projets de formation, sur les conditions de prise en charge.
- **Représenter la Branche sur le champ de la formation professionnelle tout au long de la vie**, en lien avec le département de l'Action institutionnelle.
- **Informier et orienter les jeunes et familles** sur l'offre régionale de formation initiale des métiers de la Branche.
- **Développer qualitativement l'appareil régional de formation automobile**. À travers différentes actions : conseil (définition et évolution de la carte régionale des formations), mise en œuvre de projets d'établissements (mise en cohérence de la carte régionale des formations), proposition d'affectations budgétaires. En lien avec de nombreux acteurs : Conseils régionaux, rectorats, organismes de formation, organismes consulaires...

## PROMOTION DE LA BRANCHE, DES MÉTIERS ET FORMATIONS

■ **Promotion des actions de Branche** optimisées par un accompagnement toujours mieux ciblé des entreprises, salariés et jeunes.

■ **Promotion des métiers, des filières de formation initiale et continue, des dispositifs proposés par la Branche**. Pour ce faire, les Délégations régionales se sont appuyées sur divers dispositifs de communication : édition, événementiel (forums et journées portes ouvertes, professionnalisation des acteurs locaux de l'accueil – orientation – formation), internet.

Elles ont promu tant les titres et diplômes que les certifications de Branche (CQP, Validation des acquis de l'expérience...). De fait, elles ont collaboré avec les différents services du siège.

■ **Mise en place d'action spécifiques** à destination des :

- > jeunes. Les DR ont travaillé avec certaines missions locales ;
- > demandeurs d'emploi. Les DR ont collaboré avec certaines missions locales et l'AFPA pour mettre en place 7 actions expérimentales portant sur le CQP Opérateur service rapide.

### PERSPECTIVES 2013

Nouveau public représenté par les **demandeurs d'emploi** :

- > 7 nouvelles actions reconduites sur le CQP **Opérateur service rapide**
- > 2 sur le **cycle-moto** et 2 sur le **contrôle technique**

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ADHÉRENTES

■ **Soutien aux demandes de prise en charge**, en formation continue et contrat de professionnalisation. Les DR ont travaillé en lien avec le siège de l'ANFA.

■ **Sensibilisation au dispositif Compétences Emplois I**. Le réseau de proximité des DR a poursuivi l'organisation de réunions, afin d'inciter les entreprises à former leurs salariés durant ces années économiquement délicates.

■ **Accompagnement et conseil** dans le cadre de la GPEC.

■ **Facilitation des démarches des collectes** opérées par le siège.

### PERSPECTIVES 2013

Nouveau plan de soutien dans le cadre de la **charte automobile Compétences Emplois II** signée pour 2012-2015 :

- > Information et accompagnement des entreprises, pour développer la GPEC notamment, effectués par les **Conseillers entreprises** des DR

## PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX

Afin de représenter et décliner la politique de Branche en région, les DR ont poursuivi les concertations avec notamment les Conseils régionaux, DIRECCTE, rectorats, organismes consulaires, CARIF-OREF, missions locales, réseaux d'information et d'orientation, Pôle Emploi. Ces concertations ont porté sur la formation initiale et continue, l'emploi. Parmi elles, on note particulièrement les :

■ **Négociation et mise en place de projets et d'actions territoriales** définies notamment dans les Contrats d'objectifs et les Contrats de plans régionaux de formation professionnelle (CPRDF).

■ **Construction des cartes régionales de formation** afin d'articuler les différentes voies de formation et la relation emploi-formation sur les territoires.

■ **Conduite d'analyses sectorielles** au niveau territorial (exemples : mobilités professionnelles, insertion des jeunes, besoins en formation), en lien avec l'Observatoire ANFA et les Observatoires régionaux emploi-formation (OREF).

■ **Étude de projets d'établissements** à travers l'accompagnement pédagogique des établissements (formation de formateurs et de tuteurs, accompagnement et mise en œuvre du dispositif CQP).

# ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX DÉLÉGATIONS ET ADAPTÉES AUX ENJEUX TERRITORIAUX

## Délégation Aquitaine, Poitou-Charentes

### RÉGION AQUITAINE

■ **Organisation du salon Aquitec** en février 2012. Ce salon représente 90 000 visiteurs sur 3 jours et permet d'assister à des démonstrations de métiers (lycéens et apprentis de la Dordogne).

■ **Organisation des Olympiades des Métiers.** La DR a contribué à :

- sur le plan régional, organiser et coordonner le concours automobile pour 5 métiers (carrosserie, maintenance automobile, peinture automobile, maintenance VI et 2 roues) ;
- sur le plan national, organiser le module 1 des Olympiades, qui regroupait à Bordeaux l'ensemble des sélectionnés régionaux en lice pour l'international (3 métiers). Pendant 3 jours, 102 participants (sélectionnés, fournisseurs et partenaires) se sont préparés au concours national de Clermont-Ferrand.

■ Pour les 2 CFA de la Dordogne (24), **organisation d'une formation DIDOS** pour des formateurs (interdisciplinarité des sciences et de la technologie automobile).

■ **Poursuite et finalisation du COT** (Contrat d'objectifs territorial troisième génération) signé en 2009 avec les représentants du Conseil régional et des services de l'Etat. Un bilan sera effectué en 2013.

### RÉGION POITOU-CHARENTES

■ **Participation à l'évolution de la carte des formations** de la Charente (16) suite à la fermeture de deux sites de formation la Chambre des métiers : Barbezieux et Chasseneuil. Transfert des sections sur le site de Cognac dans un premier temps puis d'Angoulême à terme.

■ **Participation à la réunion régionale des organismes** de la filière automobile sur la carte des CQP.

## Délégation Auvergne, Limousin

### RÉGION AUVERGNE

■ **Organisation des finales nationales des Olympiades des Métiers** en novembre 2012 à Clermont-Ferrand (63). Pour ce faire, la DR a participé à :

- 18 mois de réunions préparatoires ;
- 1 étude des besoins de matériel pédagogique à trois ans, menée dans les ateliers des établissements de formation. Cette étude a permis d'optimiser les investissements dédiés à la manifestation ;
- 1 don de 4 Clios. Mises à disposition par Renault Poissy sur le concours, elles ont permis à 4 établissements auvergnats (3 CFA et 1 lycée professionnel) d'actualiser leur parc de véhicules pédagogiques ;

- La mobilisation de tous les établissements de formation sur les Olympiades et le Carrefour des métiers, Carrefour associé à l'événement. Des collégiens de DP3 et DP6, des lycéens et des apprentis sont venus en nombre en orientation pour assister à des démonstrations « métiers » : peinture et démontage de train arrière sur véhicule rallye.

Lors de ces Olympiades, qui ont mobilisé 832 candidats sur 50 métiers et ont accueilli + de 75 000 visiteurs sur 3 jours de compétition, **la DR s'est engagée avec et pour les métiers des Services de l'Automobile** :

- 20 candidats ont concouru en technologie automobile ;
- 16 en mécanique VI ;
- 12 en technologie moto ;
- 17 en peinture ;
- 18 en carrosserie, dont un jeune en Abylympics (Olympiades paralympiques) ;
- 24 fournisseurs ont été mobilisés en prêt de matériel pour le pôle automobile. 50 % des fournisseurs étaient des partenaires du Comité français des Olympiades des Métiers, l'autre moitié était des partenaires locaux mobilisés directement par la DR.

■ Avec le service Relations internationales de l'ANFA, **participation à la journée Euro apprentissage** organisée par l'APCM (Assemblée permanente des chambres de métiers) en parallèle des Olympiades des Métiers : une concession de Clermont-Ferrand s'est vu remettre un « Label Mobilité ».

## Délégation Bretagne, Pays-de-la-Loire

### POUR LES 2 RÉGIONS

■ **Organisation d'une journée technique interrégionale sur les nouvelles technologies** (VE-VH - cycle 2) en décembre 2012. Une centaine d'enseignants étaient présents lors de cette manifestation organisée sur le site du Centre technique GNFA de Carquefou (44).

■ **Pilotage d'une réunion interrégionale avec les établissements** pour les accompagner à la mise en place de 33 actions de groupes CQP en contrat de professionnalisation (information sur la dématérialisation, la loi Cherpion, les primes, la carte étudiant).

■ **Olympiades des Métiers.** La DR a préparé et participé aux sélections régionales des 42<sup>e</sup> Olympiades.

### RÉGION BRETAGNE

■ **Participation à différentes manifestations :**

- 5<sup>e</sup> salon de la **reprise d'une entreprise artisanale** de la réparation automobile, organisé sur le site de Véhîpôle (Ploufragan), en liaison avec les Organisations professionnelles et la Chambre des métiers et de l'artisanat des Côtes-d'Armor (22).
- 6<sup>e</sup> salon **Explor'emploi** destiné aux demandeurs d'emploi. La DR a animé le pôle automobile et a participé aux tables rondes.

■ **Participation au projet BMA** (Bretagne Mobilité Augmentée) avec la CCI Bretagne et l'Observatoire ANFA.

■ **Soutien du dispositif Synergie automobile** sur la prévention des risques professionnels, en partenariat avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

## RÉGION PAYS-DE-LA-LOIRE

■ **Participation au salon Formathèque** de Nantes (44) : 20 000 visiteurs se sont rendus sur le salon.

## Délégation Centre, Basse-Normandie, Haute-Normandie

### POUR LES 3 RÉGIONS

■ **Organisation des journées Carrière Auto** dont l'objectif est de sensibiliser les lycéens et apprentis en fin de cursus au principe de formation tout au long de la vie. La DR a co-piloté 2 éditions, co-financées par les Conseils régionaux.

- 160 jeunes lycéens et apprentis de la région Centre ont été accueillis à Orléans (45) en avril 2012.
- 180 jeunes de Haute et Basse-Normandie ont été accueillis à Rouen (76) en octobre.

■ **Mise en place d'un Rendez-vous ANFA** en décembre 2012. Cette opération s'est déroulée au CFA de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Joué-lès-Tours (37). Elle portait sur les véhicules électriques et les véhicules hybrides (VE/VH) et a donné lieu à divers échanges : nouvelles technologies, prospective d'impact économique et organisationnel sur le commerce et la réparation automobile, évolutions possibles sur les métiers et les compétences.

## RÉGION CENTRE

■ **Participation au Rendez-vous du recyclage automobile** organisé en mars 2012 à Romo (41). Cette 1<sup>re</sup> journée nationale était uniquement consacrée à la filière des véhicules hors d'usage. La DR a présenté l'offre de formation initiale et les dispositifs de financement au cours d'un atelier formation professionnelle (500 participants).

■ **Poursuite du groupe de travail PRPI (production de ressources pédagogiques informatisées)** avec les CFA, dans le cadre du Bac pro 3 ans en maintenance automobile. Ces échanges ont permis la mutualisation des plans de formation modulaires, la construction d'un scénario pédagogique type ainsi que le partage et la construction de supports.

## RÉGION BASSE-NORMANDIE

■ **Organisation de la journée Prospective** en mars 2012, en lien avec la région. À destination des personnes chargées de l'accueil, de l'information et de l'orientation, des chefs de travaux et des directeurs des établissements partenaires, cette journée avait pour objectif de présenter les tendances du secteur doublées d'une approche prospective des besoins en recrutement. Tables rondes sur les évolutions technologiques et leur impact sur les métiers (témoignages de jeunes, de professionnels et de formateurs) et ateliers « démonstrations métiers » ont constitué les points forts de la journée.

■ **Participation à la journée Rencontre avec les Branches**, organisée en mars 2012 par l'animation régionale. Il s'agissait d'actualiser les connaissances des conseillers des missions locales de la région et de développer un partenariat ML/OPCA.

■ **Poursuite de la construction d'un réseau de référents automobile** sur la région, en partenariat avec le Conseil régional, le rectorat, Pôle Emploi et la mission locale. Ce réseau vise à identifier des référents auto « Formation » (OF), des référents auto « Professionnel », et des référents auto « Emploi » (ML et Pôle Emploi) afin d'offrir un service de proximité pour l'information et l'orientation sur la Branche, ses métiers et ses formations.

## RÉGION HAUTE-NORMANDIE

■ **Participation à la journée Métiers et orientation** organisée à Rouen (76) par l'association régionale des missions locales de la région, en novembre 2012. La journée avait pour but d'actualiser les connaissances des conseillers ML sur l'évolution des métiers, en lien avec les besoins régionaux des entreprises.

■ **Accompagnement des établissements** de la région pour mettre en place le **stand métiers de l'automobile** de la semaine des métiers, organisée à la Cité des métiers de Rouen (76).

■ **Coordination pour animer la nuit de l'orientation** de Rouen (76).

## Délégation Franche-Comté, Bourgogne

### RÉGION FRANCHE-COMTÉ

■ **Encouragement à l'embauche des jeunes** en contrat de professionnalisation à durée indéterminée. Les entreprises régionales de la Branche ont effectivement bénéficié d'une prime régionale.

### RÉGION BOURGOGNE

■ **Collaboration avec le Conseil régional** pour illustrer des démarches d'entreprises « innovantes et développantes », qui s'appuient sur une approche novatrice en matière d'emplois et de compétences.

■ **Pérennisation du dispositif de formation des maîtres d'apprentissage**, co-financé par le Conseil régional et en respect des référentiels de formation propres aux métiers de l'automobile.

■ **Optimisation des actions liées à la DP3** grâce à une collaboration entre l'ANFA et la cellule CREE (relations écoles/entreprises du rectorat) : les classes de DP3 peuvent désormais accéder à des présentations de la Branche, des métiers et des formations sur l'ensemble du territoire bourguignon.



## Délégation Ile-de-France

### ■ Organisation / participation à plusieurs événements :

- Sélections régionales du pôle automobile pour les 42<sup>e</sup> **Olympiades des Métiers**, en collaboration avec le Conseil régional et les CFA pilotes.

- Animations au **Mondial de l'automobile**. La DR a coordonné l'organisation de différents temps d'échanges :

- | L'accueil de groupes de collégiens pré-sensibilisés. Il s'agissait de présenter les métiers du secteur à travers des démonstrations et la mise en place des ateliers « Fais le toi-même » animés par les CFA pilotes.

- | 4 conférences auprès de l'ensemble des prescripteurs franciliens de l'accueil – information – orientation.

- | 1 conférence sur les institutions européennes, animée par le service Relations internationales. Cette conférence était destinée aux jeunes ayant intégré un parcours de formation avec une période de mobilité.

- | 1 réunion de travail avec les TPE IDF, pour leur présenter le dispositif GPEC TPE.

- | L'organisation des Rendez-vous de la VAE.

- Participation à la **semaine de l'insertion au CIDJ** – Salon européen de l'éducation. La DR était invitée sur le stand du Conseil régional sur le thème de la mobilité durable (démonstration autour du véhicule électrique et vélo). Les interventions visaient les prescripteurs et les jeunes.

- Organisation d'une **journée technique** dédiée au VE / VH (thématiques de la mobilité durable). Cette journée s'est déroulée au GNFA de Noisy-le-Sec (93) auprès de 200 enseignants.

- **Intervention auprès de 120 formateurs pour présenter la GPEC** dans la Branche des Services de l'Automobile.

- Organisation d'une **journée Carrière Auto**, également au GNFA de Noisy. L'accent a été mis sur la formation tout au long de la vie et les acteurs de la Branche dans le domaine de la formation. À cette occasion, plus de 80 jeunes en BTS après-vente automobile option véhicule particulier ont découvert le centre de formation continue et ont suivi des mini formations.

### ■ Travail collaboratif avec les Pouvoirs publics et les acteurs de la formation, de l'emploi et du secteur :

- Collaboration avec le **Club des Partenaires** piloté par les 3 rectorats pour réaliser un catalogue recensant toutes les actions d'information sur les métiers. Ce catalogue vise les collèges, lycées et CFA et prescripteurs franciliens.

- Participation à la réflexion du **Conseil régional** pour la commande régionale de formation des demandeurs d'emploi : état des lieux, besoins de la Branche, évolutions envisageables de l'offre de formation...

- **Mise en place et suivi du dispositif Eurostart**, en collaboration avec le service Relations internationales de l'ANFA. Ce dispositif, créé par la région Ile-de-France, permet à des apprentis de bénéficier d'une année de passerelle entre deux contrats d'apprentissage, sous statut de stagiaire de la formation professionnelle. Cette année vise à acquérir des compétences techniques et linguistiques et à préparer une entrée en apprentissage, en recherchant un contrat pour lequel l'expérience européenne est un plus.

## Délégation Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées

### POUR LES 2 RÉGIONS

- **Mise en place de 3 Rencontres Entreprises / Jeunes / Enseignants (EJE)** en présence de professionnels de l'automobile, du camion et de la moto, de jeunes en apprentissage et sous statut scolaire, d'enseignants de domaines professionnels et généraux de CFA et de lycées professionnels.

- **Mise en place d'une enquête sur l'insertion auprès de tous les CFA.**

### RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **Accompagnement des entreprises du véhicule industriel.** La DR a contribué à l'analyse des besoins en formation et GPEC.

- **Travail d'exploitation et d'analyse des résultats de l'enquête « Besoins en qualification professionnelle dans les Services de l'Automobile »** pour la filière moto. La DR a mené ce travail en collaboration avec l'Inspecteur de l'Éducation nationale de la filière (IEN), un inspecteur principal régional et un professionnel. La DR a par ailleurs présenté les résultats de cette enquête auprès de 561 entreprises de l'Hérault (34) et du Gard (30), lors de la Rencontre Entreprises / Jeunes / Enseignants co-animée avec l'IEN de la filière, en présence d'une chargée de mission apprentissage du Conseil régional.

### RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

- **Accompagnement pour une démarche pro-active de GPEC** au sein d'un GDA (Groupement de distributeurs automobiles), avec mise en œuvre d'un dispositif de suivi et d'évaluation participatif.

- **Mise en place d'un groupe de travail ANFA / GNFA / CNPA sur les pratiques GPEC** permettant la coordination et la recherche de complémentarité entre les dispositifs, au service des entreprises.

- **Finalisation des deux enquêtes « Besoins en qualification professionnelle dans les Services de l'Automobile »** auprès des entreprises du Lot (46) et de l'Ariège (09). Cette enquête visait à connaître les besoins en BTS Après-vente automobile et CQP Technicien électricien électronicien automobile. L'état des lieux, l'exploitation et l'analyse des résultats ont été réalisés en coopération avec le rectorat, le Conseil régional, les organisations professionnelles et les Chambres consulaires.

- **Participation aux travaux de réflexion** autour de la **reconnaissance et labellisation des maîtres d'apprentissage** conduits par le Conseil régional, avec d'autres OPCA de la région.



## Délégation Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne

### POUR LES 3 RÉGIONS

- **Accompagnement des finales nationales des 42<sup>e</sup> Olympiades des Métiers.**
- **Participation à des salons d'information et d'orientation.**

### RÉGION LORRAINE

- **Participation à différentes manifestations :**
  - Accompagnement lors des **finale nationale du Concours général du Baccalauréat professionnel**. La DR a soutenu la section de maintenance automobile du lycée professionnel de Dombasle (54).
  - Inauguration du nouveau centre ANFA-GNFA de Metz (54).
  - Organisation de la journée **Carrière Auto**. Cette journée s'est déroulée en mars 2012 au sein du nouveau centre GNFA précité. Une centaine de jeunes ont été accueillis.
- **Travail collaboratif avec les Pouvoirs publics et les acteurs de la formation, de l'emploi et du secteur :**
  - Participation au comité de pilotage de labellisation et de suivi des « **Lycées des métiers** », avec les services du Recteur d'académie.
  - Participation à des travaux engagés par la **Charte automobile** en Lorraine.
  - Soutien du dispositif **Synergie automobile** dédié à la prévention des risques professionnels, en partenariat avec les lycées professionnels et les CFA impliqués dans cette démarche régionale. Sont notamment associés à cette démarche : le Délégué académique aux enseignements techniques, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail ainsi que le CNPA (Conseil national des professions de l'automobile).
- **Pilotage d'expérimentations** : engagement du **dispositif de tutorat**, spécifique à 1 groupe de distribution automobile.

### RÉGION ALSACE

- **Participation aux Trophées de l'automobile** à Mulhouse.
- **Travail collaboratif** avec les acteurs locaux :
  - Contribution à l'élaboration du **Contrat d'objectifs Alsace**.
  - Participation aux différentes Assemblées générales des **corporations alsaciennes**.

### RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

- **Animation et pilotage du Contrat d'objectifs territorial** avec le Conseil régional et en concertation avec l'ensemble des partenaires : validation des fiches actions et des modalités de suivi.
- **Mise en œuvre du BTS Après-vente automobile** avec une enseigne : un groupe de 10 jeunes ont été formés au sein du CFA de Châlons-en-Champagne (51).
- **Poursuite du dispositif Synergie** dédié à la prévention des risques professionnels pour les jeunes qui passent le Baccalauréat professionnel.

## Délégation Picardie, Nord-Pas-de-Calais

### RÉGION PICARDIE

- **Co-financement d'un nouvel atelier.** Le Conseil régional, la CCI de l'Oise (60) et l'ANFA ont accordé un financement pour l'atelier de maintenance automobile au sein du CFA de la CCI de Nogent-sur-Oise (60). Ce projet s'élève à 2 millions d'euros et sera livré en septembre 2014.
- **Co-financement du nouveau CFA** de la Chambre des métiers et de l'artisanat à Arras (62). Les 5 000 m<sup>2</sup> d'ateliers (11,5 millions €) ont été financés par l'Etat, le Conseil régional, l'ANFA et la CMA.

### RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS

- **Suivi du Contrat d'objectif sectoriel** signé en juin 2012. Le contrat vise à :
  - accompagner la politique formation de la Branche notamment auprès des CFA ;
  - construire, entre autres, une ressource pédagogique de haut niveau ;
  - mettre en synergie les différents acteurs agissant sur le champ de la GPEC autour des dispositifs de Branche.
- **Inauguration du nouvel atelier de maintenance automobile** au CFA de l'Institut Saint Louis d'Armentières (59). Cet atelier est un plateau technique de 700 m<sup>2</sup> financé par l'Etat, le Conseil régional, l'ANFA et la CMAR pour 2 millions d'euros.
- **Participation aux travaux**, avec le GNFA et la Chambre de Métiers de l'Artisanat de la région, **visant l'implantation de l'antenne de son CFA** de Prouvy (59) au centre GNFA et la **construction d'un centre GNFA** à Carvin (62).
- Participation aux travaux engagés sur la Charte automobile, en accompagnement du CNPA.

## Délégation Provence Alpes-Côte d'Azur, Corse

### RÉGION PROVENCE ALPES-CÔTE D'AZUR

- **Représentation de l'ANFA au salon Métierama**, le salon régional des métiers, en janvier 2012. Ce salon a accueilli 100 000 visiteurs sur 3 jours à Marseille (13). Sur un stand de 450 m<sup>2</sup>, la DR a notamment piloté :
  - l'accueil, sur rendez-vous, de 400 collégiens dans le cadre de la DP3 ;
  - l'animation du stand dédié aux « nouvelles énergies véhicules électriques », en lien avec 30 établissements de formation et des entreprises partenaires ;
  - l'animation de 8 pôles métiers, avec des démonstrations de plus de 100 jeunes en formation.
- **Participation au Carrefour des métiers**, salon de l'Enseignement supérieur, en partenariat avec l'Académie et l'ONISEP de Nice (06). Durant ce salon, la DR a notamment animé le stand « formations supérieures de la Branche des Services de l'Automobile ».
- **Soutien et promotion du projet Entreprendre au lycée et au CFA.**

■ **Organisation de la Journée de l'apprentissage** en partenariat avec AR84 (Apprentissage et Réussite 84) dans le Vaucluse afin de valoriser les métiers et les formations en apprentissage (échanges et conférences).

■ **Participation à différents groupes de travail réunissant les acteurs territoriaux de la formation et de l'emploi :**

- **Comités territoriaux Education Formation Emploi**, mis en place par la région. L'objectif est de créer des passerelles entre offres de formation et emplois.
- **Comités locaux Ecole Entreprise**, créés à l'initiative du Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille afin de renforcer les relations entre formation initiale et emploi.
- **Groupe de travail interbranches sur l'étude et l'évolution des qualifications par secteurs d'activités en région PACA**, en partenariat avec l'Observatoire régional méditerranéen (ORM).
- **Groupe académique dédié à la labellisation « Lycées des métiers ».**
- **Groupe de travail GPEC** et promotion du **dispositif VAE**, en partenariat avec les Organisations patronales et les unités territoriales de la DIRECCTE.
- **Groupes de travail pilotés par le CARIF Espaces Compétences et le Conseil régional**, réunissant les certificateurs et financeurs VAE.
- **Dispositif d'appui aux innovations locales et projets de territoire (DAILPT)**. Cette mesure vise à mettre en place un projet de formation à destination des demandeurs d'emplois préparant un **CQP Opérateur service rapide**. Elle est financée par le Conseil régional PACA et le Conseil général des Bouches du Rhône (13).
- **Réunions initiées par le Service régional de contrôle (SRC)** de la Région pour les OPCA (transmission des bases de données à jour du SRC, des dernières obligations législatives et du suivi des 6 000 organismes de formation).

## RÉGION CORSE

■ **Participation et animation de diverses manifestations d'information et d'orientation.**

■ **Promotion des dispositifs de l'alternance interbranches :** « Mon métier en Corse » (partenariat avec la collectivité territoriale, les Chambres consulaires et les Organisations professionnelles).

■ **Expérimentation de Compétences Emplois I.** Dans ce cadre, la DR a œuvré en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ajaccio. Cette collaboration a permis de dégager 2 axes d'accompagnement à destination des entreprises. Eventuellement concomitants, l'axe 1 concerne le positionnement et la formation alors que l'axe 2 est relatif à la GPEC pour les entreprises de moins de 10 salariés.

## Délégation Rhône-Alpes

**Partenariat avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)**

■ **Poursuite du travail avec les CFA** afin de renforcer le lien entre les jeunes apprentis, les entreprises et les centres de formation.

■ **Optimisation du livret de suivi de l'apprenti** afin de permettre à ce dernier de valoriser les actions qui lui sont proposées et de le rendre acteur de sa situation de travail (intégration de fiches spécifiques dans ledit livret).

■ **Suivi de l'accompagnement :** 2 650 jeunes sont concernés. L'identification d'un Référent « prévention des risques professionnels » par CFA, véritable vecteur de développement des liens entre les différents acteurs concernés, est envisagée.

**Soutien à la mobilité**

■ **Participation à la plateforme de mobilité des apprentis** mise en place par le Conseil régional. Le dispositif favorise les échanges entre les CFA de la région et les partenaires étrangers.

**Lien avec les missions locales**

■ **Déclinaison régionale (Rhône-Alpes) de la Convention de partenariat liant l'Union nationale des missions locales et l'ANFA.** Ainsi, plus de 40 jeunes ont bénéficié de formations qualifiantes préparant soit à un CQP de Branche soit à un CAP (financement Conseil régional). Suite au bilan positif, d'autres types de partenariat vont être déployés, tant sur la professionnalisation des acteurs que sur la construction de réponses professionnalisantes à destination des jeunes.

**Lien avec les établissements de formation**

■ **Positionnement des BTS.** La DR a organisé l'étude des candidatures de jeunes qui postulaient en BTS AVA, en lien avec tous les établissements qui dispensent cette formation.

■ **Appui pour la mise en place de la Licence professionnelle OMSA** (Organisation et Management des Services de l'Automobile) avec l'Université de Grenoble.



Les actions terrains des Délégations régionales confortent les valeurs de l'ANFA.

■ **La proximité.** L'implantation des Délégations au cœur des régions permet :

- le dialogue continu avec l'ensemble des acteurs territoriaux.
- la déclinaison de la politique nationale de la Branche adaptées aux spécificités des régions.

■ **L'accompagnement.** L'expertise des conseillers est appréciée par les entreprises et les individus.

# RELATIONS INTERNATIONALES

- ➔ **Développer une stratégie de coopération transnationale** entre structures de formation, établissements et acteurs économiques autour de 4 axes : pédagogique, technique, financier et politique.
- ➔ **Soutenir le montage de projets de mobilité**, d'un point de vue méthodologique et technique, puis éventuellement financier.

## SOUTIEN AUX PROJETS DE MOBILITÉ

■ **Accompagnement technique, pédagogique voire financier d'échanges européens**, en partenariat avec les Délégations régionales ANFA. Ce point concerne plus de 25 échanges européens (dont plusieurs nouveaux) soit plus de 260 jeunes.

■ **Implication dans le projet EuroApprenticeship**. En effet, l'ANFA est « core partner » (partenaire principal) de ce projet, dont l'objectif est de construire et de développer un réseau d'autorités compétentes et d'organisations ; lesquelles fournissant un appui, une information, un accompagnement aux projets de mobilité européenne.

■ **Co-pilotage du projet Eurostart automobile**, avec la Délégation régionale Ile-de-France. Ce projet vise à placer des jeunes en post apprentissage sur des longues durées.

■ **Promotion/déploiement au Réseau des CFA pilotes**. À ce titre, le service a organisé une visite d'étude en Pologne pour les membres du Réseau. Il a également piloté le Groupe technique « Europe – CFA pilotes ».

■ **Pilotage du volet international du Diplôme d'ingénieur**. Le service a ainsi organisé :

> **4 conférences thématiques** ;

> **1 voyage d'étude en Allemagne** ;

et a placé 10 jeunes ingénieurs pour une durée minimum de 4 semaines dans une entreprise européenne.

### PERSPECTIVES 2013

**Accompagnement des lauréats nationaux** aux finales internationales des Olympiades des Métiers, en juillet à Leipzig (Allemagne) :

> **Préparation professionnelle assurée par la Branche des Services de l'Automobile**

> **Préparation physique et psychique dans le cadre de l'Equipe de France (Comité français des Olympiades)**

## IMPLICATION DANS LE PROJET ECVET

■ **Co-pilotage du Secrétariat ECVET pour le compte de la Commission européenne**. La Commission européenne a confié à l'ANFA, en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le pilotage du Secrétariat du Réseau européen ECVET (European Credit system for Vocational Education & Training). En 2012, le Secrétariat a réalisé la conception, la mise en œuvre et l'organisation pour :

- > **1 forum européen** annuel (220 personnes) ;
- > **2 ateliers ECVET** (100 personnes) destinés aux représentants officiels des Etats membres de l'Union européenne ;
- > **12 séminaires ECVET** (400 participants) ;
- > **1 séminaire de type Peer Learning** dédié à ECVET. Pour les participants, il s'agit de partager leur expérience autour de problématiques communes, d'apprendre les uns des autres ;

ainsi que la publication de **3 numéros du magazine ECVET**.

■ En lien avec d'autres organisations, **test de la plateforme Web** développée (communauté de pratique d'ECVET).

Au 31 décembre 2012, le Réseau ECVET était composé de 1 058 membres **(+60 % en un an)**.



➔ A l'ère du contexte internationalisé du marché de l'automobile, **l'ANFA s'engage quotidiennement, et ce depuis plus de 20 ans, en faveur des échanges** d'élèves, d'apprentis et de stagiaires au sein de l'Union européenne. Cette stratégie correspond tant aux objectifs des Pouvoirs publics, nationaux comme européens, qu'aux volontés des Partenaires sociaux de la Branche.

Ces derniers ont d'ailleurs inscrit **la mobilité européenne à l'agenda**, confirmant son importance dans l'Accord paritaire national du 21 janvier 2013, puisque « le développement des activités économiques ou touristiques, ainsi que l'harmonisation des réglementations au sein de l'UE vont entraîner une forte évolution des métiers des Services de l'Automobile ». De ce fait, le service Relations internationales poursuivra son soutien aux projets de mobilité, à l'interface des Délégations régionales, des centres de formations, des individus et des instances européennes.

# ZOOM SUR COMPÉTENCES EMPLOIS (2010-2012)

## MAINTENIR LES EMPLOIS ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DANS LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE



Le dispositif Compétences Emplois 2010-2012 dans le cadre de la Charte automobile avait pour objectif, dans une période de faible activité économique, de :

- former plutôt que licencier (axes 1 et 3) ;
- permettre aux entreprises de moins de 10 salariés de bénéficier d'un diagnostic GPEC (axes 2 et 3).

### ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ÉTAT ET DE LA BRANCHE

#### AXE 1 ET 3 (formation)

- Financement des formations
- Rémunération prise en charge sur la base de 100 % du SMIC chargé, en vigueur au moment de l'action de formation
- Participation aux frais de déplacement

#### AXE 2 ET 3 (GPEC)

- Prise en charge du diagnostic

### ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

#### AXE 1 ET 3 (formation)

- Pas de licenciement, pour motif économique, des bénéficiaires des formations (délai de 6 mois à l'issue de la formation)

#### AXE 2 ET 3 (GPEC)

- Collaboration avec le consultant pendant la durée de l'intervention
- Disponibilité des salariés

#### AXE 1, 2 ET 3

- Obligations vis-à-vis de l'ANFA tenues à jour

### BÉNÉFICIAIRES

#### AXE 1 ET 3 (formation)

- Ensemble des entreprises et des salariés relevant de la Convention Collective des Services de l'Automobile. Certains publics étaient prioritaires : salariés des TPE et PME, personnels de bas niveau de qualification, seniors, personnels ayant peu accès à la formation ou menacés dans leur emploi

#### AXE 2 ET 3 (GPEC)

- Ensemble des entreprises de moins de 10 salariés de la Branche

### AXE 1 : PLAN D'URGENCE

→ **Proposer aux entreprises d'envoyer leurs salariés en formation**, sur des thèmes techniques et tertiaires professionnels, en contrepartie d'un engagement de ne pas licencier.

→ **Préserver l'emploi et développer les compétences des salariés**, en proposant aux entreprises un choix parmi plus de 60 actions de formation, via un site internet dédié.

**En 2012 : 3 595 salariés** en provenance de **1 809 entreprises** ont bénéficié des actions de l'axe 1. Ce sont donc 3 595 emplois qui ont été pérennisés par le biais de ce plan d'appui.

#### ■ Profil des entreprises ayant bénéficié de l'axe 1 :

- 74 % des entreprises étaient des TPE (moins de 10 salariés).
- 19 % des entreprises étaient des PE (petites entreprises de moins de 50 salariés).

Donc 93 % des entreprises entrées dans le dispositif comportaient moins de 50 salariés.

Plus de 70 % des formés soit 2 513 salariés, proviennent de PE. Sur ces 2 513 salariés 46 % appartiennent à des TPE.

#### ■ Profil des salariés partis en formation :

- plus de 67 % d'ouvriers.
- 21,5 % d'employés.
- 7,2 % de techniciens agents de maîtrise.
- 4,3 % de cadres.

Parmi ces salariés, 25 % étaient des seniors (salariés de plus de 45 ans).



## AXE 2 : DÉMARCHES GPEC DANS LES TPE

→ **Proposer aux entreprises l'intervention d'un consultant** pour une durée de 2 à 5 jours. À l'issue du diagnostic, le consultant présentait au chef d'entreprise un **rapport de préconisation accompagné d'un plan d'action**.

En 2012, plus de 480 entreprises se sont inscrites dans une démarche de GPEC. À l'issue du diagnostic, les principales actions initiées relevaient des leviers suivants :

- **Gestion des emplois et des compétences** (élaboration de fiches de poste, mise en place d'entretiens professionnels...)
- **Préparation à la cession d'entreprise**
- **Mise en conformité des descriptions d'emplois avec le RNQSA** (Répertoire national des qualifications des Services de l'Automobile)
- **Formation**
- **Recrutement de jeunes en formation alternée**
- **Obtention d'une certification par la VAE**

## AXE 3 : DÉCLINAISON DU DISPOSITIF EN CORSE DU SUD

→ **Palier l'éloignement géographique et la dissémination de la demande** dont pouvaient souffrir certains territoires. En conséquence, le Comité de pilotage du 4 mars 2011 a affecté les fonds de l'axe mobilité professionnelle vers la GPEC TPE et l'expérimentation en Corse du Sud.

À partir du dispositif Compétences Emplois, **2 types d'actions** ont été proposées aux entreprises :

- **Démarche d'évaluation collective territoriale des compétences** de leurs salariés, suivie d'une ou plusieurs actions de formation issues du plan d'urgence (axe 1). **143 évaluations des compétences** ont été réalisées. L'analyse collective des évaluations a permis de proposer **une quinzaine d'actions de formation** issues du plan d'urgence.
- **Diagnostic GPEC** (axe 2). **19 entreprises** ont choisi d'intégrer une démarche de GPEC



Conformément à la Charte Automobile de juillet 2008 et à l'Accord cadre du 11 février 2010, le dispositif Compétences Emplois a touché à sa fin en décembre 2012.

La promotion de l'axe 1 s'est terminée en juin, le budget alloué ayant été totalement utilisé. L'axe 2 a quant à lui pu durer jusqu'en novembre.

Compétences Emplois a rencontré un vrai succès, tant par le nombre d'entreprises et de salariés en ayant bénéficié que par l'atteinte des objectifs. Le succès remporté par Compétences Emplois montre à quel point ce dispositif a répondu à la crise rencontrée par la Branche des Services de l'Automobile.

Au vu de ce succès, et malheureusement de la prolongation de la crise économique, la Branche professionnelle a souhaité négocier un nouveau dispositif, Compétences Emplois II, qui verra le jour en 2013 pour une période de 3 ans (2013-2015).

L'ANFA, soutenue par l'Etat, s'est donné les moyens de :

- **poursuivre l'accompagnement des entreprises de moins de 10 salariés**, pour qu'elles puissent former plutôt que licencier (objectif de 8 000 salariés sur 3 ans) ;
- **accompagner l'ensemble des entreprises de la Branche dans des démarches de GPEC** (objectif sur 3 ans de 900 TPE, 420 PE, 120 Groupes de Distribution des Services de l'Automobile).

# CONTACTS

## → Siège national

### **ANFA**

tél. : 01 41 14 16 18

www.anfa-auto.fr

## → Délégations régionales



### **ANFA Aquitaine, Poitou-Charentes**

tél. : 05 56 85 44 66

e-mail : bordeaux@anfa-auto.fr

### **ANFA Auvergne, Limousin**

tél. : 04 43 76 10 50

e-mail : clermont@anfa-auto.fr

### **ANFA Bretagne, Pays-de-la-Loire**

tél. : 02 22 74 14 80

e-mail : rennes@anfa-auto.fr

### **ANFA Centre, Basse-Normandie, Haute-Normandie**

tél. : 02 18 84 23 63

e-mail : orleans@anfa-auto.fr

### **ANFA Franche-Comté, Bourgogne**

tél. : 03 70 72 12 45

e-mail : besancon@anfa-auto.fr

### **ANFA Île-de-France**

tél. : 01 41 14 13 07

e-mail : sevres@anfa-auto.fr

### **ANFA Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées**

tél. : 04 30 92 18 53

e-mail : nimes@anfa-auto.fr

### **ANFA Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne**

tél. : 03 55 35 10 70

e-mail : metz@anfa-auto.fr

### **ANFA Picardie, Nord-Pas-de-Calais**

tél. : 03 64 90 12 60

e-mail : stquentin@anfa-auto.fr

### **ANFA Provence Alpes-Côte-d'Azur, Corse**

tél. : 04 86 76 15 70

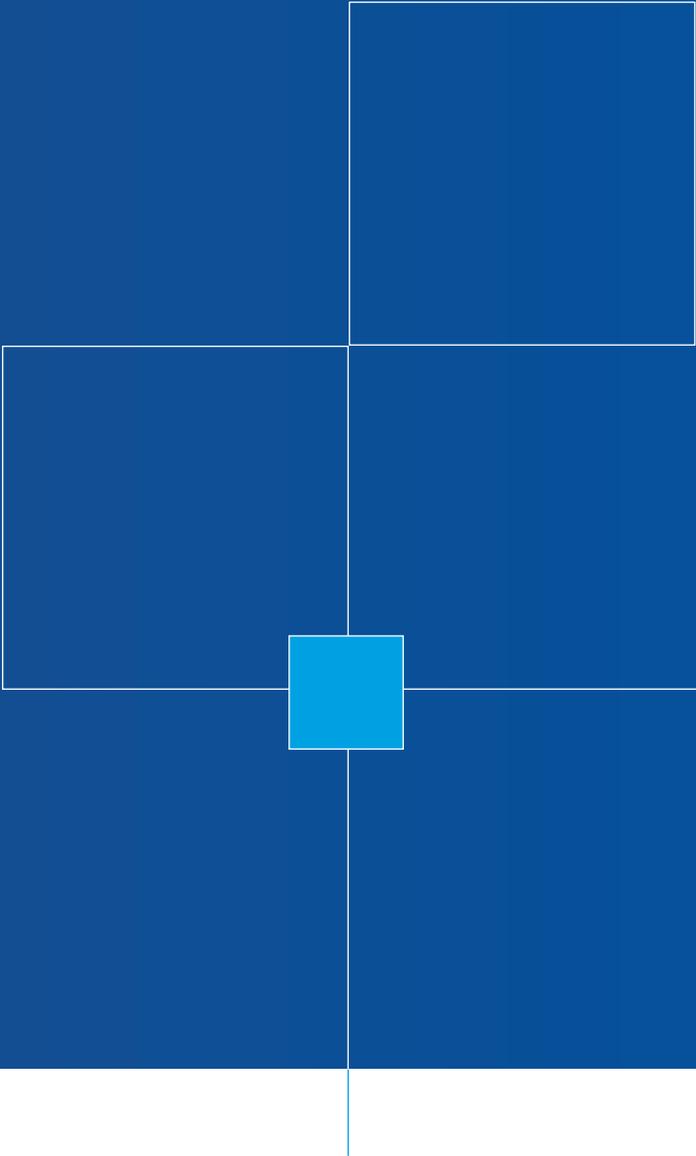
e-mail : marseille@anfa-auto.fr

### **ANFA Rhône-Alpes**

tél. : 04 72 01 43 93

e-mail : lyon@anfa-auto.fr





# Agir pour l'avenir de la profession

La formation dans la Branche des Services de l'Automobile